

## DU RESPECT POUR LE CLERGE

## PLUS DE 2,000 OUVRIERS A L'OUVRAGE

## DECLARATION DU TEMOIN ROGER JEAN

(Lire à la page 8)

(Lire à la page 16)

(Lire à la page 6)

### SAUVETAGE



Mlle LUCIE LAROCQUE, âgée de 13 ans, fille de M. et Mme William Larocque, de Valleyfield, qui n'a pas craint dernièrement de se jeter dans les eaux du canal de Beauharnois pour sauver Jacques Boyer, âgé de six ans. Le jeune garçon, en voulant lancer un bâton à l'eau, perdit l'équilibre et tomba à l'eau. Mlle Larocque, qui jouait près de là, entendit les cris du jeune bébé et sans hésiter elle se jeta à l'eau pour le ramener sur la terre ferme. Ce geste de bravoure mérite certainement une citation.

### PRESIDENT



M. PAUL BOUGIE, président de l'Association des Ouvriers du Textile de Salaberry de Valleyfield.

### ILS SONT AUX PRISES AVEC LES FACTEURS



Voici les joueurs de l'équipe de Beauharnois qui sont aux prises avec les Facteurs pour se disputer le championnat de la Ligue Métropolitaine. 1ère rangée en bas, de gauche à droite: CAMPEAU, champ centre; P. BRISSON, arrêt court; P. MARCHAND, 3e but; A. LEBOEUF, 1er but; A. BOUCHARD, champ gauche; PAUL FRAP-

PIER, champ droit. 2ième rangée, de gauche à droite: L. GAGNIER, directeur; R. JULIEN, capitaine et 2e but; L. LEVEILLE, lanceur; A. BOURDON, receveur; J.-G. POIRIER, lanceur; G. ALLARD, secrétaire; L. RENAUD, compteur; H. VERTH, gérant. En avant le mascotte LEO VERTH.

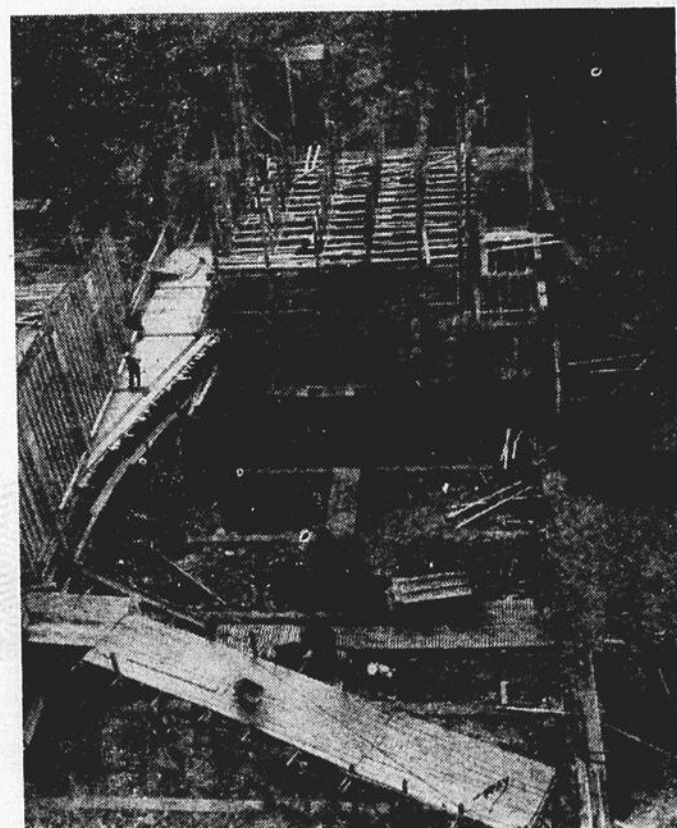
## Rowley et Beaucage sont aujourd'hui en liberté.

(Lire à la page 9)

## Le communisme, une doctrine de destruction: Mgr Léger

(Lire à la page 12)

### LE SEMINAIRE AURA SA CHAPELLE



C'est avec une grande joie que les élèves du SEMINAIRE DE VALLEYFIELD (anciens et actuels) voient s'ériger les travaux qui donneront à leur Alma Mater une splendide chapelle. Il y a longtemps que les anciens entendent parler de cette chapelle dont les travaux sont actuellement en cours. Cette photo donne une idée des agrandissements projetés. Lorsque les travaux seront terminés, cette partie du Séminaire comprendra une salle de théâtre, une grande chapelle, de belles chambres et autres salles. M. Raphaël Bélanger, ingénieur-constructeur, dirige les travaux à cet endroit. — (Photo Raymond Lavoie).

### UNE DE NOS BELLES FAMILLES CANADIENNES



M. et Mme ADOMA PAQUETTE de St-Timothée, entourés de leurs enfants qui sont: ASMOND, FELICIA, LAURIER, OLIBERT, ROL-

LAND, JEAN-PAUL, LAURIAN, LAURENCE, MARIE-PAULE, RENE, MARCEL, MARIE-BERTHE. — (Photo Studio "C'est Toi").

## Popularité de l'Association des employés du Textile ici

(Lire à la page 7)

## Beauharnois

### SOUHAIITS

Meilleurs vœux de prompt rétablissement à Mme Aimé Monnière, de la part de ses parents et amis de Beauharnois.

Meilleurs vœux de santé et de bonheur à M. et Mme Lucien Trudel à l'occasion de leur 3e anniversaire de mariage, le 4 septembre, de la part de leurs parents et amis de Beauharnois.

Meilleurs vœux de bonne fête à Mme Philippe Primeau qui célébrait son anniversaire de nais-

sance, le 4 septembre, de la part de son époux et de ses enfants.

Meilleurs vœux de bonne fête à M. Joseph Vallière qui célébrait son anniversaire de naissance, le 4 septembre, de la part de sa soeur, Mme Eugène Néron.

Meilleurs souhaits de bonne fête à M. Aimé Monnière, qui célébrait son anniversaire de naissance, le 6 septembre, de la part de son épouse et de ses enfants.

Meilleurs souhaits de bonne fête à M. F. X. Leduc qui célébrait son anniversaire de naissance, le 7 septembre, de la part de son épouse, de ses enfants et petits-enfants.

Meilleurs souhaits de bonne fête à M. Séverin Montpetit qui célébrait son anniversaire de naissance, le 8 septembre, de la part de son épouse et de ses enfants.

Meilleurs vœux de bonne fête à Mlle Monique Lefebvre qui célé-

braait son anniversaire de naissance, le 8 septembre, de la part de ses parents et amies.

Meilleurs souhaits de bonne fête à Mlle Alexina Laplante d'Ottawa, qui célébrait son anniversaire de naissance, le 8 septembre, de la part de ses parents de Beauharnois.

Meilleurs vœux de bonne fête à Mme Jean Roch, qui célébrait son anniversaire de naissance, ces jours derniers, de la part de son époux et de ses enfants.

Meilleurs souhaits de bonne fête à M. Anatole Grenier, qui célébrait son anniversaire de naissance, le 3 septembre, de la part de son épouse et de ses enfants.

Meilleurs vœux de bonne fête à Mme Eugène Trottier qui célébrait son anniversaire de naissance, ces jours derniers, de la part de son époux, de ses enfants et petits-enfants.

Meilleurs vœux de bonne fête à Mme Adélard Legault de Ste-Barbe, qui célébrait son anniversaire de

naissance, le 29 août, de la part de sa soeur Mme H. Jetté, et de son neveu et nièce, M. et Mme Fernand Jetté de Beauharnois.

Meilleurs vœux de bonne fête à Mme Paul Bournival de Rawdon, qui célébrait son anniversaire de naissance, le 7 septembre, de la part de ses parents de Beauharnois.

Meilleurs vœux de bonne fête à M. Médard Chartrand de Salaberry-de-Valleyfield, qui célébrait son anniversaire de naissance, le 3 septembre, de la part de sa soeur, Mme H. Jetté et de ses neveux et nièces, M. et Mme F. Jetté.

Meilleurs vœux de bonne fête à M. Bernard Byette qui célébrait son anniversaire de naissance, le 9 septembre, de la part de ses amis de Beauharnois.

Meilleurs vœux de bonne fête à M. Lucien Bergeron qui célébrait son anniversaire de naissance, le 5 septembre, de la part de son épouse et de ses enfants.

Bonne fête à Mlle Marie-Jeanne Lancôt, qui célébrait son anniversaire de naissance, le 2 septembre, de la part de Mlle Georgette Bergeron.

Meilleurs vœux de bonne fête à Mme Howard Lamb d'Ottawa qui célébrait son anniversaire de naissance, le 12 septembre, de la part de sa mère Mme J. H. Mercier de ses soeurs et frères.

Meilleurs souhaits de bonne fête à Mlle Eliane Garon qui célébrait son anniversaire de naissance, le 12 septembre, de la part de sa tante, Mme Eugène Néron.

Meilleurs vœux de bonne fête à M. Ernest Gendron qui célébrait son anniversaire de naissance, le 15 septembre, de la part de son épouse et de ses enfants.

Bonne fête à M. Jean-Guy Primeau à l'occasion de son anniversaire de naissance, le 14 septembre, de la part de ses parents, M. et Mme Lucien Primeau, de ses soeurs et frère.

## St-Etienne

Les funérailles de Mme Jules Ménard, décédée le 18 juillet 1946, ont eu lieu à St-Etienne. Elle laissait dans le deuil outre son époux, trois fils: Rodolphe, Hubert et Joseph Alexis; quatre filles: Marie-Jeanne, Soeur Martine-Marie, Imelda; ses brus: Mme Rodolphe Ménard, Mme Hubert Ménard; ses gendres: Clodomir Lemieux, Florian Legault, Florent Leduc, M. et Mme Louis-André Hébert; ses petits-enfants: Martine-Marie, Cécile, Germain Ménard; André, Marguerite, Denis, Thérèse, Maurice Lemieux; Jean-Claude, Bernard Legault; Jean-Paul, Léo, Marie-Claire Hébert.

Offrandes de messes: M. Arthur Gendron, M. et Mme Ubald Ménard, M. Clément Brière, Mme Alexandre Lefebvre, Robert Pouliot, Fernand Gagnier, Fernande Dubuc, Léopold Vincent, A. Délage, Paul Brière, Delphis Lacoste, Hervé Jeanneau, Léo Lacoste, Mme Antonio Lacoste.

Offrandes de sympathies: M. et Mme Omer Boyer, M. et Mme Florent Leduc, M. et Mme Aristide Lafontaine, Les religieuses du Couvent de Beloeil, M. et Mme Ubald Ménard, M. Arthur Gendron, M. et Mme Albert Ménard, M. et Mme Gustave Gendron, M. et Mme Léonard Gendron, Mlle M.-Aimée Amyot, M. et Mme Diomède Laberge, les religieuses du Couvent de St-Hilaire, M. et Mme Olier Fortier, M. Henri Hébert, le Cercle de Fermières, Mme Henri Hébert, M. et Mme L. C. Ravanelle, la famille Arthur Pouliot, Mme Urgel Desgrosseilliers, M. et Mme Ubald Dubuc, M. et Mme Edgar Gendron, M. et Mme Zéphir Lemieux, Jeannine Georgine, Anne-Marie Lemieux, M. et Mme Ludger Ménard, M. et Mme Moïse St-Denis, Lucienne Pouliot, Réjane Pouliot, Réal Pouliot, Edmour Pouliot, Rémi Leduc, Désiré Rhéaume, Lucien Leduc, Evangeliste Faubert, Jean Bruno Touchette, Raymond Gagnon, Marcel Allard, Elie Viau, Hubert Viau, Maurice Bergevin, Paul-Emile Viau, Madeleine Viau, Thérèse Viau, Fernande Bergevin, Cécile, Roma Bergevin, Emile Hébert, Médard Lemieux, Aline Mahieu, Françoise Leduc, Léo Mahieu, Léopold Byette, Joseph Tisseur, Eugène Tisseur, Arthur Brossoit, Joseph Simon, Rosaire Dagenais, Claire Dagenais, Elzéar Laberge, Arthur Laberge, Claire-René Viau, Charles Levac, Léonide Marleau, Philippe Legault, Ulric Legault, Omer Gendron, Adrien Arthur, Raymond Gagnon, Omer Laberge, Orphir Lazure, Adrien Gervais, Arthur Cardinal, Delvada Gagnon, Rosario Dubuc, Roger Gendron, Madeleine Reid, Ludger Chouinard, Joseph Lemieux, Réjane, Rita Gervais, Henri Primeau, Beauséjour Dubuc, Jeannette Lécuyer, Maurice Montpetit, Laurent Leduc, Marie-Marthe Montpetit, Simonne, Alfred Hébert, Zénon Lemieux, Jérôme Latour, Dominique Simon, Edmond Touchette, René Brunet.

La famille Jules Ménard remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont offert des marques de sympathie, offrandes de messes, visites ou assistance aux funérailles.

# MERCI

## d'avoir attendu la livraison de votre NOUVELLE AUTO GENERAL MOTORS

Nous faisons tout en notre pouvoir pour vous procurer votre nouvelle voiture aussitôt que possible.



Nous désirons remercier tous nos clients—actuels et en perspective—de se montrer si patients dans l'attente de leur nouvelle voiture General Motors, que ce soit une Chevrolet, une Pontiac, une Oldsmobile, une Buick ou une Cadillac.

Votre patience sera amplement récompensée lorsque nous vous remettrons les clés d'une de ces fameuses nouvelles autos General Motors, car nous sommes d'avis que ce sont des voitures qui devancent leur temps—de beaucoup les meilleures de leurs catégories respectives.

Nous savons comme il est difficile d'attendre, même un jour, une belle voiture de la qualité exceptionnelle de General Motors, mais nous croyons que vous comprendrez que nous sommes aussi désireux, nous et la General Motors, de vous livrer ces voitures que vous l'êtes de les recevoir. Malheureusement, l'usine n'a produit qu'une faible partie du nombre qu'elle espérait produire jusqu'à date. Voici comment le bureau chef, à Oshawa, résume la situation:

"Bien que notre taux de production dépasse normalement celui de tout autre fabricant, le 1er août, nous n'avions pu fabriquer qu'un faible pourcentage du nombre de voitures que nous avions pu produire à pareille date en 1941. Notre production, comme celle de l'industrie en général, est encore bien inférieure à la normale, par suite de manques fréquents de matériaux et de pièces essentiels. Les nombreuses grèves qui ont immobilisé les ateliers de nos fournisseurs ont sérieusement entravé notre progrès vers une pleine production, et le résultat général affecte gravement la production et l'assemblage."

Le production étant restreinte, le nombre des autos que nous recevons est réduit en proportion. Nous avons l'assurance que nous recevrons notre juste part du nombre total des voitures neuves dès que la production reprendra. Et nous tenons à vous dire que nous livrerons ces voitures à nos clients dès qu'elles nous parviendront.

Nous vous remercions encore une fois de la patience dont vous avez fait preuve—grâce à l'intelligence que vous avez de nos problèmes—et nous avons confiance que lorsque viendra votre tour de bénéficier des nouveaux standards de qualité réalisés par les nouvelles autos General Motors, vous serez contents d'avoir attendu.

GM-1448F

Rappelez-vous que notre SERVICE D'AUTOS est votre meilleure forme de CONSERVATION. Gardez votre présente voiture en bon état jusqu'à ce que vous receviez votre nouvelle auto General Motors; confiez-nous votre auto maintenant et à intervalles réguliers pour un service spécialisé.

# Chevrolet Pontiac Oldsmobile Buick Cadillac

# Garage Z. Perron

24, rue du Marché

Tél. 653

Valleyfield, P.Q.

La  
Gazette de Valleyfield  
et  
Le Courrier  
Pour les deux journaux  
Six mois: \$1.25 1 an: \$2.00

# LA GAZETTE de VALLEYFIELD

LISEZ  
**LE COURRIER**  
Journal hebdomadaire en-  
tièrement dévoué aux inté-  
rêts de la ville de Beauhar-  
nois et sa région.  
Paraissant le lundi de  
chaque semaine

*"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"*

## HUMILIANTE DEFAITE DE L'UNION

EXAMEN DE LA VUE.  
Ajustement et réparations de verres.

**T. A. LANIEL**

Optométriste diplômé -- Spécialiste en examen de la vue  
Bureau de Consultation.

12, RUE NICHOLSON,  
VALLEYFIELD.

Tél. 243

VISITEZ LA ...

BIJOUTERIE

**T. A. Laniel, Enrg.**

M. J. Félix Laniel, prop.

En vente : les montres

LORIE - MERCURY - ELGIN - ROAMER

12, Nicholson,  
VALLEYFIELD.

Téls.-Bij.: 243

Rés.: 884-J

**MELOCHE et PERRON**  
AVOCATS

31, rue du Marché Téléphone 691

VALLEYFIELD, P.Q.

Georges A. Meloche, Tél. rés. 1280

Maurice Perron Tél. rés. 1180-M-11

(30-7-47)

**Retraites fermées**

Au Monastère des Religieuses Dominicaines  
VALLEYFIELD, P.Q.

12 au 15 septembre pour demoiselles

19 au 22 septembre pour fiancées

23 au 26 septembre pour dames

26 au 29 septembre pour demoiselles.

TEL. 625

**PASSES DE SAISON**

Pour les joutes des BRAVES de VALLEYFIELD,  
LIGUE SENIOR DE HOCKEY

**Réservez vos passes immédiatement**

**PLAN BUDGETAIRE**

Vous pouvez commencer immédiatement à faire  
vos paiements

INFORMATIONS:  
TEL.:

1784, Marcel Leduc  
907, Maurice Mallette  
643, Romuald Théorêt  
281, Arthur Vinet  
44, Aréna de Valleyfield

VALLEYFIELD, P.Q.

L'Internationale avait promis aux ouvriers de la  
Montreal Cottons en juin dernier, qu'elle "ne  
céderait jamais" — Les termes de l'entente  
acceptés le 6 septembre dernier, varient beau-  
coup — Les ouvriers doivent aujourd'hui ouvrir  
les yeux

La grève qui vient de se termi-  
ner à la Montreal Cottons Limited,  
à Valleyfield, a été la plus désas-  
treuse déroute jamais subie par  
l'Union Internationale au Canada.  
En effet, les ouvriers de la Montreal  
Cottons sont retournés au travail  
lundi matin, après avoir fait la grè-  
ve pendant près de 100 jours con-  
sécutifs, sans avoir obtenu quoique  
ce soit de tangible. On dira ici qu'ils  
recevront une augmentation de sa-  
laires...

Il faut se rappeler que cette grè-  
ve à Valleyfield n'était pas néces-  
saire: les ouvriers auraient pu ob-  
tenir ce qu'ils recevront sous peu,  
(peut-être plus) sans avoir eu re-  
cours à des tactiques "illégalles", en  
s'assurant la coopération de nos au-  
torités provinciales, des autorités  
de la compagnie, et ce qui est très  
important, avec l'approbation et le  
consentement de la majorité des  
employés de cette industrie.

Cette grève à la Montreal Cot-  
tons demeurera à jamais mémora-  
ble chez les familles éprouvées et  
surtout dans les autres milieux in-  
dustriels au Canada. C'est peut-  
être la première fois qu'une indus-  
trie si importante est forcée de sus-  
pendre ses opérations pour une si  
grande période de temps, contre la  
volonté de la majorité de ses em-  
ployés.

Après avoir fait la grève pendant  
presque 100 jours et avoir empê-  
ché près de 2500 employés de se  
rendre à leur travail—forçant ces  
travailleurs par la violence, de ne  
pas se rendre à l'usine—les grévis-  
tes ont capitulé en fin de semaine  
dernière sans avoir obtenu, spécifi-  
quement et décisivement, aucune des  
demandes stipulées par l'Union In-  
ternationale lors du déclenchement  
de la grève le premier juin dernier.

Tous les ouvriers bien pensant  
de la Montreal Cottons, et ils sont,  
en grande majorité, réalisent au-  
jourd'hui plus qu'en aucune autre  
période que la grève ne leur donne-  
ra absolument rien de tangible, si  
ce n'est l'assurance qu'une nouvel-  
le union pourra mieux les représen-  
ter à l'avenir, s'ils le désirent.

Dans un communiqué remis aux  
journaux en fin de semaine, Mlle  
Parent, organisatrice de l'Internat-  
ionale à Valleyfield, déclare que  
"notre Union Internationale et les  
ouvriers de Valleyfield ont gagné  
une victoire éclatante". Cette u-  
nion semble se moquer des ouvriers,  
aujourd'hui plus qu'en aucun autre  
temps. Dès les premiers jours de la  
grève, Kent Rowley disait du haut  
de l'Hôtel de Ville: "Jamais nous  
ne retournerons au travail sans  
que la compagnie se rende à toutes  
nos demandes."

Pour l'information de l'ouvrier de  
la Montreal Cottons, qui sera ap-  
pelé à voter en faveur de l'union de  
son choix prochainement, nous pu-  
blions ci-dessous ce que l'Internat-  
ionale demandait le premier juin  
dernier et ce qu'elle accepta le 6

septembre, soit jeudi dernier.

Dans un communiqué émis par  
l'Union Internationale en date du  
26 mai 1946 on lisait:

L'Union Internationale demande  
(1) un contrat d'union, (2) une  
augmentation de 15 cents de l'heure,  
(3) la semaine de 40 heures sans  
réduction dans la paie totale"

Samedi matin dernier nous rece-  
vions à nos bureaux un communi-  
qué de l'Union Internationale qui  
disait que "notre Union Interna-

tionale et les ouvriers de Valleyfield  
ont gagné une victoire éclatante".

Voici les termes du règlement de  
"victoire" que les ouvriers pourront  
analyser personnellement et en ti-  
rer les conclusions voulues:

1—Pas de discrimination contre les  
grévistes;

2—Scrutin secret pour déterminer  
l'union désirée par la majorité  
des employés;

3—Négotiations entre l'union choi-  
sie par les ouvriers et la com-  
pagnie, immédiatement après le  
vote, pour conclure et signer une  
entente collective;

4—Augmentation de salaires;

5—Sécurité syndicale;

6—Le contrat entre la compagnie

(Suite à la page 6)

EXAMEN DE LA VUE

**ERIC LEDUC**

BACHELIER et OPTOMETRIE  
Université de Montréal

Heures de Bureau

9 hrs à 12.00 a.m.

2 hrs à 6.00 p.m.

LUNDI ET VENDREDI SOIR

71, Ave. Grande-Ile,  
VALLEYFIELD, P.Q.

**Le nouveau et merveilleux  
BRULEUR à L'HUILE**

**CHATEAU**

Reconnu supérieur, donne plus de chaleur au four-  
neau; réchauffe davantage votre eau.

Construction parfaite, base machinée, cylindre  
7 pcs.

SATISFACTION GARANTIE

Venez voir chauffer ce brûleur "Château"  
avant d'acheter

Le seul vendeur dans Valleyfield et agent pour les  
comtés de Châteauguay, Beauharnois,  
Huntingdon

**RAOUL GUIMONT**

395, Blvd du Havre Tél. 536 Valleyfield, P.Q.  
(5-12-19-P)

# La Gazette de Valleyfield

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 735

Vol. 11 Jeudi, le 12 septembre, 1946 No 16

## La L.O.C. est d'avis que l'ouvrier devrait être propriétaire de sa maison

Une grande campagne par les membres de l'Association Ouvrière Catholique pour faire une forte pression auprès du gouvernement en vue d'obtenir le prêt ouvrier

Dimanche, le premier septembre dernier, au sous-sol de l'église Notre-Dame de Bellerive, avait lieu l'assemblée populaire de la L.O.C. Plus de 25 hommes étaient présents. M. Miner présidait cette réunion.

Après la prière et l'inscription des présences, à la demande de M. le président, M. le propagandiste, M. A. André établit le lien entre l'as-

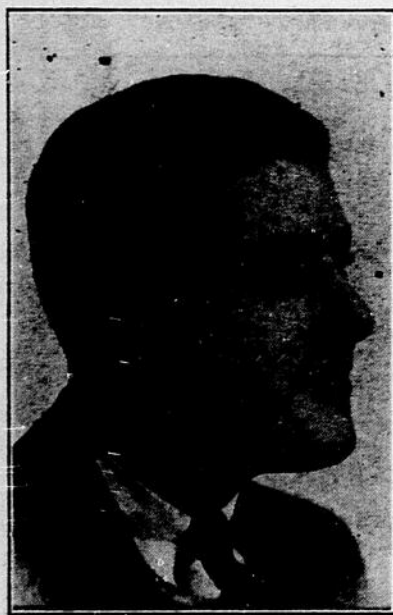
semblée précédente et celle de ce soir. La dernière fois, les membres avaient étudié: la vie chrétienne des familles ouvrières. De quelle façon les familles ouvrières pratiquent-elles leur religion? Se contentent-elles de pratiques extérieures ou vivent-elles vraiment chrétiennement.

(Suite à la page 5)

## Résultat de l'exposition annuelle du Cercle des Fermières à St-Louis-de-G.

A St-Louis-de-Gonzague le 31 août dernier — Juges, Mlle Jeannette Poulin et M. Sauveur Gosselin — Liste des gagnantes — Autres nouvelles

### AVEC LES BRAVES



M. LUCIEN LEDUC, sportsman bien connu de Valleyfield et de toute la province, qui vient d'accepter le poste d'instructeur des Braves de Valleyfield de la Ligue Senior de hockey, pour l'année 1946-47.

## Jitterbug se classe premier

Aux courses sous harnais à Ville LaSalle

Dimanche dernier, le 8 septembre, à la piste de Ville LaSalle, le cheval Jitterbug, nouvelle acquisition de M. Jean Marchand, de Beauharnois, s'est classé 1er dans les trois épreuves.

Ce cheval qui était conduit par M. François Leboeuf, de Beauharnois, fait partie de la classe des 217 et il était autrefois la propriété de M. Fortin, de Napierville.

N.C.)—Samedi, le 31 août dernier, à St-Louis de Gonzague, avait lieu l'exposition annuelle du Cercle des Fermières. Les exhibits furent assez nombreux. Mlle Jeannette Poulin du Service d'Economie des arts domestiques du Ministère d'Agriculture était juge pour les travaux manuels et d'art culinaire, tandis que M. Sauveur Gosselin, agronome du comté de Beauharnois, était juge pour les légumes.

Voici la liste des prix:

Couverte de laine: 1er prix, Mme Edgar Primeau, \$2.00.

Courte-pointe pour lit d'enfant: 1er prix, Mme Paul Montpetit, \$2.00; 2e prix, Mlle M.-Laure David, \$1.50; 3e prix, Mme Albert Lefort, \$1.00.

Tapis tressés: 1er prix, Mme Armand Lemieux, \$2.00; 2e prix, Mme Albert Lefort, \$1.50; 3e prix, Mme Joseph Laberge, \$1.00; 4e prix, Mme Louis Maheu, \$0.75.

Tapis crochétés: 1er prix, Mme Albert Lefort, \$2.00; 2e prix, Mlle Hélène Pinsonneault, \$1.50; 3e prix, Mme Armand Lemieux, \$1.00; 4e prix, Mme Israël D'Aoust, \$0.75.

Robes de chambre: 1er prix, Mme Henri Fournier, \$1.50; 2e prix, Mme Lucien Durand, \$1.00; 3e prix, Mlle M.-Blanche Laberge, \$0.75.

Jupe pour jeune fille: 1er prix, Mme Henri Fournier, \$1.00.

Robes de coton pour fillette de 2 à 6 ans: 1er prix, Mme Emma Carrière, \$0.75; 2e prix, Mme René Majeau, \$0.50; 3e prix, Mme Paul Montpetit, \$0.40; 4e prix, Mlle M.-Laure David, \$0.25.

Plaistrans de fantaisie: 1er prix, Mme Henri Fournier, \$0.75; 2e prix, Mme Joseph Laberge, \$0.50.

Tapis de table à carte: 1er prix, Mme Henri Fournier, \$1.50; 2e prix, Mme Joseph St-Denis, \$1.00; 3e prix, Mme Albert Lefort, \$0.75; 4e prix, Mlle Joseph Laberge, \$0.50.

Paniers à ouvrage: 1er prix, Mme

Jitterbug saura certainement causer de grandes surprises au cours des prochaines courses.

## LES PETITES ANNONCES

Payables d'avance

### A VENDRE

200 poulettes à \$1.00 chacune, ainsi que 17 batteries de croissance. S'adresser à Laurent Pilon, St-Louis de Gonzague. 12p

### ON DEMANDE

Servante pour soins de maison. Petite famille. S'adresser à Mme Delpha Sauvé, 21, rue Montcalm, Valleyfield, Tél. 599. 12c

### ENCAN PUBLIC

Avis est, par les présentes, donné samedi à 2 heures p.m., le 21 septembre prochain 1946, seront vendus, à l'enchère publique, tous les biens dépendant de la succession de feu Hector Farmer, y compris la propriété elle-même, comprenant restaurant-épicerie, résidence privée, garage et glacière, le tout situé à Châteauguay Bassin, voisin de la gare du New York Central.

L'acquéreur de la propriété aura la possession du logement privé immédiatement, le restaurant et l'épicerie étant loués pour un an.

Pour toutes autres informations, s'adresser à Roger McGowan, notaire, Beauharnois. 12-16c

### TERRE A VENDRE

Ormstown, une ferme de 98 acres à vendre, construction moderne, possession immédiate, ¼ mille du village, transport du lait sous contrôle des inspecteurs, camion à lait, l'autobus des écoliers passe près de la ferme, électricité, téléphone, érablière, rivière, bonne grange, poulailler, grande maison, aussi 80 acres de buisson. Bonne aubaine. S'adresser à Mary McKeegan, Ormstown, Qué., Boite 191. 12-16p

### TERRE A VENDRE

Ormstown, une grosse ferme, plus de 200 acres, construction moderne, à vendre ou à louer à moitié, possession immédiate, maison neuve et bâtiments, transport du lait sous contrôle des inspecteurs, l'autobus des écoliers, le camion à lait et le postillon passent près de la ferme, électricité, téléphone, aussi étendue de buisson et de bois bon pour la construction. Bonne aubaine. A. F. Cunningham, Ormstown, Boite 195. 40 milles de Mont-réal. 12-16p

Henri Fournier, \$0.75; 2e prix, Mlle Alcida Primeau, \$0.50; 3e prix, Mme Horace Poirier, \$0.40.

Parapluies recouverts: 1er prix, Mme Armand Lemieux, \$0.75; 2e prix, Mme Donat Viau, \$0.50.

Tabourets recouverts: 1er prix, Mme Henri Fournier, \$0.75; 2e prix, Mlle M. Blanche Laberge, \$0.50.

Gilets sans manche pour homme: 1er prix, Mlle Raymonde Marchand, \$1.50; 2e prix, Mme Henri Fournier, \$1.00.

Bas golf pour garçon: 1er prix, Mme Henri Fournier, \$0.75; 2e prix, Mme Paul Montpetit, \$0.50; 3e prix, Mme Joseph Péladéau, \$0.40.

Echeveaux de laine: 1er prix, Mme Joseph Péladéau, \$1.00; 2e prix, Mme Israël D'Aoust, \$0.75.

Set de bébé, tricot à la broche: 1er prix, Mme Roch Montcalm, \$1.00.

Nappes brodées au point de croix: 1er prix, Mlle M.-Blanche Laberge, \$1.00; 2e prix, Mlle Thérèse St-Denis, \$0.75; 3e prix, Mme Emma Carrière, \$0.50; 4e prix, Mme René Majeau, \$0.25.

Tabliers de fantaisie: 1er prix, Mme Henri Fournier, \$0.75; 2e prix, Mme Joseph Péladéau, \$0.50; 3e prix, Mme Joseph Laberge, \$0.40; 4e prix, Mme Edgar Primeau, \$0.25.

Portes mouchoirs de fantaisie: 1er prix, Mlle Marie-Laure David, \$0.75; 2e prix, Mme Henri Fournier, \$0.50; 3e prix, Mlle Alcida Primeau, \$0.40; 4e prix, Mme Joseph Laberge, \$0.25.

Paletots pour garçonnet 5 à 10 ans: 1er prix, Mme Henri Fournier, \$1.50.

### A VENDRE

Une charpente de maison en pin, 30x32, avec couverture en tôle, bonne pour démolition. S'adresser à Ivanhoe Legault, Tél. 2420, Athelstan. 5-12p

### A VENDRE

2 voitures pour livraison de pain, Canada Bread. S'adresser à R. Montpetit, Valleyfield, vendeur, tél. 276J., Valleyfield. 5-12p

### A VENDRE

Une propriété de 4 logements située à Bellerive, rue Ellen, construite en 1942. Bonne condition ou argent comptant. S'adresser à 51, 4e Avenue, Nouveau Salaberry, près de l'Hospice St-Aubin. 5-12-19-26p

### A VENDRE

Un Ford V8 1937, en très bon ordre, pneus neufs, aussi une Ste-Catherine en très bonne condition. Pour information téléphoner à 1145-w-2, Valleyfield. 5-12-19-26p

### A VENDRE

Une ferme de 100 acres, située sur la grande route entre Herdman et Rockburn. Bon terrain et bons bâtiments. 60 acres de terre sont cultivés. Electricité. Possession immédiate. Pour information s'adresser à Roy Simpson, Athelstan, Qué. 5-12-19-26

### A LOUER

Louerait chambre non meublée mais avec eau courante. Prendrait également 2 pensionnaires. S'adresser à 281, rue Danis, Valleyfield, Tél. 987-W. 12-19-27p

Robes courtes de fantaisie pour bébé jusqu'à 1 an: 1er prix, Mme Edgar Primeau, \$0.75; 2e prix, Mlle Alcida Primeau, \$0.50; 3e prix, Mme Roch Montcalm, \$0.40; 4e prix, Mme Henri Fournier, \$0.25.

Parures de chambre: 1er prix, Mme Armand Lemieux, \$1.00; 2e prix, Mme Paul Montpetit, \$0.75; 3e prix, Mlle M.-Blanche Laberge, \$0.50; 4e prix, Mlle M.-Laure David, \$0.25.

Châles de lit: 1er prix, Mme Henri Fournier, \$1.50; 2e prix, Mlle Raymonde Marchand, \$1.00; 3e prix, Mlle Rita Maheu, \$0.75; 4e prix, Mlle Marguerite Séguin, \$0.50.

Sacs à chaussures: 1er prix, Mme Henri Fournier, \$0.75; 2e prix, Mlle M.-Blanche Laberge, \$0.50.

Faux draps brodés: 1er prix, Mme Joseph Laberge, \$1.50; 2e prix, Mlle M.-Blanche Laberge, \$1.00; 3e prix, Mlle Raymonde Marchand, \$0.75; 4e prix, Mme Armand Lemieux, \$0.50.

### ART CULINAIRE

Confiture aux fraises: 1er prix, Mlle Marguerite Séguin, \$0.50; 2e prix, Mlle Thérèse St-Denis, \$0.40; 3e prix, Mlle M.-Jeanne Paré, \$0.30; 4e prix, Mme Joseph St-Denis, \$0.25.

Conserve de pommes: 1er prix, Mme Albert Lefort, \$0.50; 2e prix, Mme Horace Poirier, \$0.40; 3e prix, Mlle Thérèse St-Denis, \$0.30; 4e prix, Mlle Jeanne Paré, \$0.25.

Conserve de framboises: 1er prix, Mlle Jeanne Paré, \$0.50.

Conserve de pois: 1er prix, Mlle Thérèse St-Denis, \$0.50; 2e prix, Mme Joseph St-Denis, \$0.40.

Sucré à la crème: 1er prix, Mme Donat Meloche, \$0.50; 2e prix, Mlle Jeanne Paré, \$0.40; 3e prix, Mlle Raymonde Marchand, \$0.30; 4e prix, Mlle Marguerite Séguin, \$0.25.

Tartes aux pommes: 1er prix, Mme Albert Lefort, \$0.50; 2e prix, Mme René Majeau, \$0.40; 3e prix, Mme Joseph Laberge, \$0.30; 4e prix, Mlle Louis Marchand, \$0.25.

Confiture à la rhubarbe: 1er prix, Mme Albert Lefort, \$0.50; 2e prix, Mme Horace Poirier, \$0.40; 3e prix, Mme Joseph St-Denis, \$0.30.

(A suivre lundi prochain)

### PHOTOGRAPHIES

Raymond LAVOIE

34 St-Laurent  
Tél. 283-M  
Valleyfield



### A LOUER

Chambre double ainsi qu'une chambre simple. Pension si désirée. Confortable. Personnes distinguées. Bon local. Téléphone. Devra fournir référence. Ecrire à Casier Postal "N", Valleyfield, Qué.

22-29-5-12p

### ON DEMANDE

Costume pour jardin de l'Enfance. S'adresser à Mme J. C. Lefebvre, tél. 1492, 80 St-Jean Baptiste, Ville.

### DEFENSE D'AVANCER

Le soussigné informe le public qu'il ne prend aucune responsabilité de dettes et transactions contractées en son nom, sans son autorisation.

Signé: Daniel Warren, Jr., Beauharnois.

19-23-26-29-5-9-12-16

### Pour votre rapport

d'Impôt sur le Revenu...  
Pour mettre vos livres à date...  
Voyez—

Robert Sauvé, B.A.

Etudes Commerciales Supérieures

57, Nicholson. Tél. 706

### ON DEMANDE

On demande de vieux chevaux et vieilles vaches pour nourriture à renards. S'adresser à Hooker Fox Farm, Tél. 6242 et 6112, Ormstown, Qué. 12

### AVIS DENTAIRE

Dr Marc Lefebvre

CHIRURGIEN - DENTISTE  
20, rue Châteauguay  
Tél. 622 Huntingdon

### DESIRE ACHETER

Un frigidaire ainsi qu'un poêle électrique. S'adresser à Mme L. Tittle, 7, rue Anderson, tél. 443, Valleyfield. 29-5-12-19p

### ON DEMANDE

Un monsieur seul désire une chambre et pension pour trois jours par semaine seulement. Il meublera la chambre lui-même. Pour information: S'adresser au bureau de la Gazette de Valleyfield, 44, rue Ste-Cécile. 29-5-12-19p

### A VENDRE

Dodge 1940 avec pneus neufs, radio et chaufferette; Buick 1939, comme neuf, bonne condition; Chevrolet 1942; Camion International 1939. S'adresser à 72a, Chemin Larocque, Valleyfield. 29-5-9-12c

### A VENDRE

Maison en briques duplex, deux appartements, bien située, un logis vacant sous peu, dans le village de Huntingdon. Tout offre raisonnable acceptée. Ecrire à Casier Postal "N" Valleyfield.

### PERDUE

Une montre "Roamer". Elle a été perdue samedi soir, le 31 août entre les rues suivantes: Jacques-Cartier, Victoria, Nicholson, du Marché, Salaberry, St-Thomas. Récompense à la personne qui la rapportera à 117, rue St-Thomas, Valleyfield. 5-12p

Pour être bien  
renseignées,  
**Madame,  
Mademoiselle**  
lisez et faites  
lire  
**La Gazette  
de Valleyfield**  
44, Ste-Cécile,  
Tél. 735  
Valleyfield, P.Q.



# Le domaine de la femme

POUR VOS TOILETTES DE  
TOUTES SAISONS RENDEZ-  
VOUS CHEZ

**J.-L. Turcotte**  
NOUVEAUTES POUR DAMES  
FLEURS DE TOUTE OCCASION

203, Victoria Tél. 488  
Valleyfield, P.Q.

Jeudi, le 12 septembre, 1946

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Page 5

## Les Nouvelles Sociales

Lundi, le 2 septembre dernier, avait lieu le mariage de Mlle Eva Schinok, institutrice, à M. Cléo Boulé, de Montréal. Le mariage eut lieu dans la chapelle privée de la Cathédrale. La mariée portait une robe bleu Elisabeth avec accessoires noirs. Son bouquet de corsage était composé de boutons de roses. Après la cérémonie, une réception eut lieu chez M. et Mme Wilfrid David et les nouveaux époux partirent en voyage pour la Gaspésie. Pour voyager, Mme Boulé portait un costume à carreaux bruns et beiges avec manteau trois quarts beige garni de renard et accessoires bruns. A leur retour M. et Mme Boulé habiteront à Lachine.

Mlle Mariette Sauvé, fille de M. et Mme Delpha Sauvé, de Valleyfield, est présentement au couvent St-Joseph Academy de Malone, dans le but de poursuivre ses études commerciales.

Mlle Simonne Laberge, de Valleyfield était de passage en fin de semaine à La Vertu, chez M. et Mme Oscar Goudreau. Elle rendit aussi visite à M. et Mme Achille Mallette, de Montréal.

Mlle Colombe Filiatrault, de Valleyfield, est de retour d'un voyage à Patterson, New Jersey.

M. et Mme Jacques Grenier et leur fils Pierre ont passé la fin de semaine à Bellerive, chez M. et Mme J.-Weldie Gauthier.

M. Arcade Langevin de Syracuse, N.Y., actuellement en vacances à Valleyfield chez ses parents, M. et Mme Eustache Langevin.

M. et Mme Paul Marleau sont de retour à Bellerive après avoir passé quelque temps dans les Cantons de l'Est.

MM. et Mmes Napoléon et Wilfrid Séguin de Glensandfield, Ont., à Valleyfield dimanche, chez M. et Mme Gaston Lacroix.

Bonne fête à Gilles Brazeau de Bellerive, qui célèbre cette semaine son 10e anniversaire de naissance. De la part de ses parents.

M. et Mme Edmond Martin et leur fille Alda ainsi que M. Jean Lemay, de Valleyfield, visitaient lundi dernier Cornwall, Mille-Roches et Lancaster.

M. et Mme Olier Himbeault de Bellerive conduisaient la semaine dernière leur fille Gisèle, pour faire son entrée au couvent des Soeurs Ste-Jeanne d'Arc à Bergeville, Québec.

Mlle Jeannine Toulouse est revenue à Valleyfield après un séjour de trois mois au lac Mégantic.

Le militaire Henri Audette de retour d'outre-mer est actuellement en congé d'un mois dans sa famille à Valleyfield.

M. et Mme Théodore Hogue de Bellerive recevaient en fin de semaine la visite de Mlle Margot Levasseur de Shawinigan Falls ainsi que M. Romé Hogue de Montréal.

Samedi dernier, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la résidence de M. Emile McSween pour fêter Mme McSween, née Corona Derépentigny. Avec les vœux de toute la réunion Mlle Micheline Villeneuve lui offrit une bourse bien garnie. L'héroïne de la fête touchée de cette marque d'affection remercia en termes très émus et sut faire les honneurs de son foyer où l'on s'amusa avec entrain pendant de longues heures. Après un délicieux goûter on se sépara

**Y. W. Turcotte**  
Horloger  
Bijoutier  
Ouvrage  
Garanti  
125, rue Châteauguay,  
HUNTINGDON, QUE.

### NOS ENFANTS



La petite MICHELINE VILLE-NEUVE, de Bellerive, alors qu'elle présentait une bourse à Mme Emile McSween à l'occasion de son anniversaire de naissance. — (Photo Studio "C'est Toi").

### BONNE FETE



Bonne fête à MICHEL DUQUETTE, fils de M. et Mme Clément Duquette, de Valleyfield, qui célébrera son premier anniversaire de naissance le 15 septembre prochain. De la part de son père et de sa mère ainsi que de son petit frère Gilles.

emportant de cette soirée le meilleur souvenir.

### Fera Mme Alfred Lefebvre

Mme Alfred Lefebvre, née Robertine Avon, autrefois de Valleyfield, est décédée mercredi, le 4 septembre, à l'âge de 74 ans.

Mme Lefebvre laisse dans le deuil 3 fils et une fille: MM. Emile et Albert Lefebvre de Montréal, Georges de Malone; Bernadette, Mme Paul Tardif, de Montréal; sa belle-fille: Mme Emile Lefebvre; son gendre: M. Paul Tardif. La défunte laisse aussi deux soeurs: Josephine, Mme

H. Benoit, de Valleyfield; Rosina, Mme Jos. Cardinal, de Montréal; un frère, Wille, de Montréal et de nombreux neveux et nièces.

Le service funèbre fut chanté dans l'église du Christ-Roi et l'inhumation au cimetière de Valleyfield.

## La L.O.C.

(Suite de la page 4)

Comment les ouvriers remplissent-ils leur devoir d'état? Rend-ent-ils leurs obligations à Dieu, au prochain, au foyer?

Les manquements sont-ils dus à l'ignorance, à la négligence, à l'influence du milieu?

Autant de questions auxquelles les hommes ont donné leurs réponses librement, ouvertement en famille. Si la discussion s'élève un peu, l'assemblée est toujours mieux réussie, les membres sont contents, l'union s'établit entre les membres qui se connaissent de mieux en mieux et la charité chrétienne grandit dans le groupe.

Le mot d'ordre proposé a été de dire au lever une courte prière où l'on donne sa journée à Dieu.

Le sujet d'étude de cette nouvelle réunion est le logement.

A la question la grande majorité des ouvriers sont-ils locataires ou propriétaires, les membres ont prouvé que les ouvriers sont locataires, qu'un grand nombre de familles sont mal logées. L'espace est limité, l'air manque, les commodités sont insuffisantes, l'hygiène souffre de ces défauts qu'offrent la plupart des maisons louées. La morale familiale diminue, l'esprit de famille disparaît parce qu'on déserte un foyer qu'on n'aime pas. Les enfants courent les rues. L'homme fréquente des endroits louches. La maman se décourage et néglige sa maison. Que deviendront toutes ces familles dans ces maisons où l'on ne prie pas, où l'on se dégoûte, où l'on n'apprend pas à s'aimer, que l'on n'aime pas, que l'on fuit.

Combien, au contraire, l'ouvrier serait meilleur et plus heureux s'il possédait une maison à lui. Il l'aurait construite grande, pour tous ses petits que les propriétaires ne veulent pas loger, ensoleillée pour que le soleil entre, éclaire, réchauffe, purifie l'air et apporte la santé; plus de chambres noires, de salles de toilettes non aérées et sans bain.

Il l'aurait construite au milieu de son grand terrain renfermant un parterre de fleurs, en avant des arbres, une cour pour les enfants, (c'est mieux que la ruelle), un jardin à l'arrière.

Quel bonheur l'ouvrier mettrait à construire son logis, à entretenir son bien, à enjoliver sa propriété, à cultiver son jardin, à rendre heureuse toute sa famille.

Comme l'ouvrier serait heureux! Plus d'inquiétudes, plus d'insécurité, plus d'ennuis, plus de sorties malsaines. Non! Il résulterait l'amour, le plaisir, la satisfaction, l'union, le bonheur de vivre.

A quelle condition unique, l'ouvrier, le pilier de la société, l'homme qui bâtit le monde aura-t-il son coin à lui tout seul, sera-t-il seul maître chez lui? Quand il aura de l'argent. L'ouvrier ne peut pas avec son salaire journalier remplir toutes ses obligations et épargner assez d'argent pour se construire une maison.

### MARIAGE BILLETTE-PICHE



Le mariage de Mlle FERNANDE PICHE, fille de M. et Mme Louis Piché, de Valleyfield, au Lieutenant LIONEL BILLETTE, fils de M. Edmond Billette, de Valleyfield, a été célébré en la cathédrale de Valleyfield mardi dernier à 8.30 heures. — (Photo Raymond Lavoie).

Le prêt ouvrier peut seul permettre au travailleur salarié de jouir d'un logis à lui. Combien d'ouvriers ont payé un loyer la valeur totale des maisons qu'ils habitent. Argent perdu, qui, versé en paiements annuels au remboursement d'un prêt, aurait fait d'un locataire misérable, un propriétaire heureux chez lui. Telle a été l'opinion de l'assemblée et elle répond à l'ambition de la grande majorité de la classe ouvrière.

Une grande campagne organisée par toutes les Ligues ouvrières catholiques L.O.C. préparera une forte pression auprès du gouvernement en vue d'obtenir le prêt ouvrier. Le prêt agricole a tiré un grand nombre de cultivateurs de leur situation précaire. Le prêt ou-

vrier apportera le bonheur de vivre à la classe ouvrière, la plus nombreuse de toutes, la plus négligée et pourtant la plus méritante.

Debout, ouvriers. Espoir. Le bonheur vous viendra. La L.O.C. c'est vous, c'est nous. Travaillons pour nous. Le comité se compose de MM. W. Miner, président; A. Charland, secrétaire; C. Lemire, trésorier; E. André, propagandiste; A. Latour, responsable du journal; et d'un responsable des services.

Ces hommes, vos amis ouvriers, vous invitent à leurs assemblées. Informez-vous des dates. Venez vous mieux connaître pour vous entraider et vous unir pour votre bien.

La L.O.C. vous appelle. Serrons les rangs. (Com.)

### UN PIQUE-NIQUE BIEN REUSSI



Le 25 août dernier, un groupe d'amis s'organisaient pour passer ensemble une agréable journée. Sur l'invitation de M. et Mme Rolland Thibault, le site fut vite choisi. Aussi, leur devons nous des remerciements sincères pour leur si bienveillant accueil. Un grand merci également à Mme Paul-Emile Prigent qui prépara le délicieux spaghetti dont tout le monde se régala et à toutes celles qui prêtèrent leur concours pour faire de cette fête, un succès.

Dans l'après-midi, une partie de balle-molle fut jouée entre les dames et les messieurs et se termina par le score 11 à 11. Après différents amusements il y eut musique chants, et l'on se sépara chantant encore la joie de vivre dans un si bon milieu.

Y assistaient: M. LAURENT CYR, MM. et Mmes LEO GARAND, PAUL-EMILE PRIGENT, ROLLAND THIBEAULT, VALERIAN BRISEBOIS, LIGOURI BENOIT, ERNEST CHASLE, DONAT LACOMBE, ISIDORE DAOUST, ILDEGE PATENAUDE, GEORGES LECOMTE, NAPOLEON LEDUC.

- CONSULTATIONS
- COMPTABILITE
- IMPOT SUR LE REVENU
- TENUE DE LIVRES
- IMMEUBLES

## ROBERT SAUVÉ B.A.

Etudes Commerciales Supérieures

TEL. 706

57, rue Nicholson  
VALLEYFIELD, P.Q.

## Aurèle Breton subira son examen volontaire mardi, le 24 septembre prochain

Devant une salle remplie, les sept personnes arrêtées le 27 août dernier, en rapport aux troubles qui ont éclaté au cours de la journée du 13 août dernier, à l'usine de la Montreal Cottons à Valleyfield, ont subi leur enquête préliminaire, mardi dernier. M. Aurèle Breton, qui remplace actuellement M. Azelus Beaucage comme organisateur de l'Union Internationale à Valleyfield a également comparu et subira son examen volontaire le 24 septembre prochain.

M. Breton fut arrêté lundi après-midi dernier puis relâché sous un cautionnement de \$500.00 sur propriété. Un seul témoin fut entendu dans la cause de Breton. Ce fut, un jeune homme de Montréal, Roger Jean, âgé de 16 ans. Ce jeune homme prit part à l'attaque de la maison de M. Bertrand de Valleyfield.

D'après ce jeune homme de Montréal, c'est Breton lui-même qui aurait été l'âme dirigeante de ce groupe de 15 à 20 personnes qui auraient rendu visite à M. Bertrand au milieu d'une nuit au cours du mois dernier. Roger Jean certifia qu'Aurèle Breton avait conduit ce groupe de jeunes gens à la demeure de M. Bertrand dans sa propre automobile tandis qu'un autre groupe était piloté par Azelus Beaucage, alors organisateur de l'Union Internationale à Valleyfield.

L'avocat de M. Breton, Me Jacques Perreault ne fit valoir aucune objection et demanda au tribunal de faire subir l'examen volontaire de l'accusé le 24 septembre prochain. Breton demeurera donc en liberté sur le même cautionnement, c'est-à-dire la somme de \$500.00.

Dans le cas de M. Alcide Leduc, âgé de 43 ans, M. A. J. Wishart, de la Montreal Cottons, fut appelé comme témoin. M. Wishart rappelle comment il avait été frappé à la mâchoire par M. Leduc, tandis qu'un autre témoin, l'agent Paul Benoit, de la Sûreté Provinciale, affirma avoir vu Alcide Leduc avec un bâton à la main au cours des démonstrations du 13 août dernier tandis que son camarade, Achille Thibeault, également de la Sûreté Provinciale, jura que Leduc fournissait des pierres aux autres manifestants.

A la suite des témoignages des agents de la Sûreté Provinciale, Me Perreault fit une objection de non-lieu et la cour s'ajourna jusqu'à 2 heures de l'après-midi. Son Honneur le juge Régner annonça avant de lever la séance qu'il rendrait jugement au sujet de l'objection soulevée par Me Perreault à la reprise de la séance.

A la reprise de la séance Son Honneur le juge Régner renvoya la motion de non-lieu de Me Perreault et M. Alcide Leduc fut condamné à

## Humiliante défaite...

(Suite de la page 3)

et l'union choisie.

Il fallait près de 100 jours de grève pour obtenir de telles demandes des autorités de la Montreal Cottons? C'est ridicule! C'est aussi une situation que l'ouvrier de cette usine devrait se souvenir lorsqu'il sera appelé à signer un bulletin de vote pour savoir quelle union le représentera auprès de la compagnie. L'Association des Employés du Textile de Valleyfield, union fondée il y a quelques fois, fera aussi appel aux ouvriers de la Montreal Cottons le jour du scrutin. Cette Association de chez-nous n'a qu'un but: faire du bien aux ouvriers.

L'Internationale a fait ses preuves ici au cours des dernières quatre années: une grève des plus désastreuses, des malaises et des ennuis chez nos familles paisibles, de la mésestimation un peu partout, etc. C'est apparemment le but réel de cette grève et il est facile de constater aujourd'hui que la "victoire" de l'Union est une grande "victoire" pour ses organisateurs Rowley, Beaucage et Parent, pas les ouvriers!

subir son procès aux Assises, qui se tiendront à Valleyfield au cours du mois de février prochain. Un cautionnement de \$400.00 fut fourni par l'accusé pour recouvrer sa liberté.

Les autres accusés qui devront subir leur examen volontaire le 24 septembre prochain sont: Léo Hallé, 47 ans; Evariste Sauvage, 58 ans; Gérard Quevillon, 25 ans; Armand Dubé, 20 ans; Adéoda Leclerc, 31 ans. Ces personnes sont en liberté sous cautionnement.

Alors qu'il était dans la boîte au témoin, M. Stewart Aird, fils du Lt. Col. W. G. E. Aird, gérant de la Montreal Cottons, à Valleyfield, déclara que les dommages à la propriété de son père, s'élevaient à plus de \$400.00. M. Jack Maudsley, assistant directeur de la Montreal Cottons, déclara que les dommages aux propriétés de la Montreal Cottons s'élevaient entre \$5,000 ou \$6,000. Ces chiffres ne sont qu'un estimé brut des dommages.

La couronne fit comparaître plusieurs témoins au cours de la journée de mardi dernier et parmi ceux-ci on notait le capitaine L'Abbe, de la Sûreté Provinciale, ainsi qu'un certain nombre de ses agents qui étaient en fonction, soit à l'entrée de la Gault ou encore à l'entrée principale à Bellefleur, lors de l'émeute le 13 août dernier, à la Montreal Cottons à Valleyfield.

## Avis aux citoyens de Valleyfield

Le système de garde au point de vue médical au cours des mois d'été sera réparti comme suit pour les dimanches seulement:

|                       |                    |           |
|-----------------------|--------------------|-----------|
| Dimanche, le 15 sept. | Dr L. DeGranpré    | Tél. 146  |
| Dimanche, le 22 sept. | Dr P.-E. Larivière | Tél. 1426 |
| Dimanche, le 29 sept. | Dr Aimé Leduc      | Tél. 803  |

(Découpez ce tableau et affichez-le dans un endroit pratique).

## En marge de la grève à la Montreal Cottons Ltd.

### ON DIT QUE:

L'arrestation de Aurèle Breton aurait pu soulever beaucoup de bruit dans notre ville, surtout après la promesse de M. Blair Gordon qui avait dit qu'aucune autre personne ne serait arrêtée. Il est toutefois intéressant de savoir que la plainte qui pèse actuellement contre Breton fut prise dès le mois d'août dernier, mais ne lui fut signifiée que lundi après-midi dernier.

Breton, qui remplace Azelus Beaucage comme organisateur de l'Union Internationale à Valleyfield, est actuellement en liberté sous caution, mais subira son examen volontaire le 24 septembre prochain.

Le jeune Roger Jean qui fut appelé comme témoin mardi dernier, raconta une très intéressante histoire au sujet de Breton. Roger Jean qui, soit dit en passant, demeure à Montréal et est âgé de 16 ans seulement, était dans une salle de billards à Montréal quand on lui demanda de "descendre à Valleyfield" pour prendre part à la grève de la Montreal Cottons. Ceci, d'après ses propres paroles.

En plus, déclara-t-il, ce serait Breton lui-même qui aurait proposé d'aller rendre visite à M. Bertrand et lui donner une bonne "volée". Poussant le zèle à son comble, Breton aurait fourni son propre automobile pour conduire le groupe à la demeure de M. Bertrand.

Toujours d'après le témoin Jean, l'automobile de M. Azelus Beaucage avait également servi à transporter un certain nombre de jeunes gens à la demeure de M. Bertrand.

Rendu sur les lieux, on brisa les vitres de la maison puis, de retour à l'automobile, Breton aurait soudain eu une inspiration "divine", "Allons voler du coton à la Montreal Cottons" aurait-il demandé, toujours d'après les paroles même du témoin Jean...

Déjà il faisait ses preuves d'organisateur... il méritait le poste haut la main. Madeleine Parent si impétueuse par habitude, ne trouva aucune objection à ce qu'il remplace Azelus Beaucage.

Les preuves sont les preuves! On est organisateur ou on ne l'est pas...

Certains organisateurs de l'Union Internationale ont reproché aux journaux de "dire des mensonges et faire la propagande de la Montreal Cottons" quand nous disions qu'il y avait beaucoup de jeunes (le jour de l'émeute) qui avaient pris une part active à la grève.

Les déclarations du témoin Jean prouveront encore une fois que les journalistes veulent renseigner le plus clairement et le plus efficacement les lecteurs, surtout ceux de Valleyfield et de notre district...

(Suite à la page 11)

**REND  
LES BONS  
METS  
ENCORE  
MEILLEURS!**



Biftecks, côtelettes, ragoûts, restes de viande—sont deux fois plus appétissants quand ils sont arrosés d'un peu de Sauce Chili Heinz.

**Nouvelle mise en conserve de SAUCE CHILI HEINZ**



## COURTIERS EN IMMEUBLES

### A VENDRE

Résidence privée rue Ste-Anne, Valleyfield; lots à vendre; salle de pool, aussi magasin de cadeaux. Achèterait commerce: restaurant ou épicerie.

### A VENDRE

Magnifique résidence avec logis libre, située sur le boulevard du Havre.



VOULEZ-VOUS VENDRE VOTRE PROPRIÉTÉ OU COMMERCE?

Adressez-vous à:—

## SAUVE & FRERE

DELPHA SAUVE, ex-M.P.P.

ROBERT SAUVE, B.A.

57, rue Nicholson

Courtiers licenciés en immeubles.

Valleyfield, P.Q.

SI VOUS ÊTES VENDEUR NOUS AVONS L'ACHETEUR — SI VOUS ÊTES ACHETEUR, NOUS AVONS LE VENDEUR

V  
E  
N  
D  
R  
E  
O  
U  
A  
C  
H  
E  
T  
E  
R



# Popularité de l'Association du Textile

## - Nouvelle Emission -

Nous offrons:

\$150,000

CITE de MONTREAL  
OBLIGATIONS à 3%

Datées du 1er septembre 1946 Echéances le 1er novembre 1964-74

au Prix de:

100 ..... pour échéances de 1964 à 1966  
99½ ..... pour échéances de 1967 à 1971  
99 ..... pour échéances de 1972 à 1974

UN BON PLACEMENT

d'un INTERET RAISONNABLE

à un PRIX ATTRAYANT

J. G. Bélanger & Cie.

48, Ste-Cécile Tél. 802 Valleyfield, Qué.

## L'Ordre de Bon Temps organise les loisirs populaires

A travers tout le pays — Camp de formation de quarante meneurs — Les loisirs actuels tuent la vie nationale — Nouvel esprit préconisé

Il vient de se terminer, à 7½ milles de Contrecoeur, sur les rives du Saint-Laurent, un camp de formation exceptionnel, où pendant 10 jours une quarantaine de jeunes gens et jeunes filles convoqués par l'Ordre de Bon Temps (organisme créé par un groupe de jeunes mont-réalis en janvier dernier) et venus de Québec, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, St-Boniface (Manitoba), Richmond, Valleyfield, Shawinigan Falls, etc., ont pu partager leur expérience et envisager le problème des loisirs sous ses aspects les plus variés.

Dans un chalet aux murs et plafond couverts d'inscriptions colorées: la vie est belle, le ciel est plein de

joie, etc., et où l'atmosphère, aux moments de détente, se remplissait de danses et de chants pétillants d'esprit, les "meneurs" et "meneuses" de l'Ordre de Bon Temps ont tout d'abord réfléchi ensemble sur la nécessité des heures de loisirs, en vue du meilleur rendement de l'homme. Pour devenir efficaces, encore faut-il que ces instants libres enrichissent au lieu d'appauvrir et soient le tremplin d'une avance plutôt que d'un recul définitif; les dirigeants de l'Ordre de Bon Temps ont trouvé dans la nature même de précieux exemples à l'appui de cette théorie des loisirs: l'hirondelle s'élance au ciel, se détend tout à coup

(Suite à la page 10)

Une grande assemblée tenue à Bellerive dimanche soir dernier — L'Association des Employés du Textile de Valleyfield veut venir en aide aux ouvriers de la Montreal Cottons — Ses buts, ses projets, etc.

Dimanche soir dernier, près de 400 personnes se rendaient au sous-sol de l'école de Bellerive pour assister à une grande assemblée convoquée par l'Association des Employés du Textile de Valleyfield de Valleyfield.

Au cours de cette réunion, les directeurs de cette association firent connaître au public de Valleyfield le but de leur formation et leur intention au sujet du vote qui sera prochainement pris par les ouvriers de la Montreal Cottons à Valleyfield.

Au début les personnes présentes firent connaissance des principaux directeurs de l'Association dont voici les noms: M. Paul Bougie, président; M. Paul-Emile Lefebvre, vice-président; MM. Hervé Dumouchel, Stanislas Laniel, Joachim Gagné et Mlle Laurette Prévost, directeurs; M. Edmour Bourdeau, secrétaire et M. Ovila Tétréault, agent d'affaires.

M. O. Tétréault, agent d'affaires, déclara à l'assistance que la grève déclenchée par l'Union Internationale, et non voulue par la grande majorité des ouvriers, avait été déclarée illégale parce que cette Union n'avait pas le droit d'exister à Valleyfield, n'en ayant jamais demandé la permission au gouvernement. En plus elle n'avait jamais le droit de mettre les ouvriers de la Montreal Cottons à Valleyfield en grève pour une augmentation de salaires car l'Union Internationale n'avait rien demandé à la Régie des Salaires.

L'acte important de la soirée fut d'adopter une résolution afin d'envoyer une demande à la Commission des Relations Ouvrières de la Province de Québec pour que l'Association des Employés du Textile de Valleyfield soit reconnue comme la représentante des ouvriers de Valleyfield. Cette résolution fut adoptée aux applaudissements de la salle.

Pour faire suite, M. Tétréault donna quelques détails sur la formation. Depuis la formation de notre Association, de dire l'orateur, on a subi plusieurs attaques. On se demandait pourquoi on ne tenait d'assemblées publiques et pourquoi on agissait dans l'ombre. On a fait de nombreux commentaires sur nos agissements mais, malgré toutes ces attaques de nos adversaires on a réussi quand même à s'organiser et nous en sommes maintenant arrivés à l'heure de combattre.

Ce mouvement est né des ouvriers seulement et non de la Montreal Cottons, comme nos adversaires veulent le faire croire. Les fondateurs sont au nombre de trente.

Notre but, c'est de protéger les ouvriers et non de créer des ennus comme le font les meneurs de l'Union Internationale. C'est leur seul but. Leurs chefs ont été arrêtés et ce n'est certainement pas pour avoir défendu les ouvriers.

Notre Association est formée d'ouvriers et il n'y a que les ouvriers qui y sont admis. Les contremaîtres ainsi que les commis de bureau ne peuvent y faire partie. Le comité qui dirigera les destinées de l'Association se compose de neuf membres.

Tous les ans, au mois de février, les membres peuvent élire un nouveau comité et même un nouveau président. Ce dernier devient alors directeur. Les membres de l'administration se composent ainsi: 6

tèrent la résolution et le conseil de l'Association se trouve donc élu jusqu'en février prochain.

Après ce vote de confiance, M. Tétréault donna quelques détails sur le côté financier de l'Association. Depuis de nombreuses années les ouvriers de Valleyfield ont souvent dépensé leur argent dans des unions et ils n'ont jamais su où leur argent était allé. Dans notre Association c'est le contraire qui arrivera. Ce sont les ouvriers qui auront le plein pouvoir de faire ce

(Suite à la page 10)

## VILLE SAUVÉE DES FLAMMES

PAR UN ACTE DE GRAND COURAGE

RAY CUMMINGS

GAGNE

Le Prix Dow

De violents feux de forêts menaçaient Richibucto, N.B. De trois côtés, les flammes balayaient tout sur leur passage... quand une langue de feu, se détachant du brasier principal, avançait avec grande rapidité vers le centre de la ville. C'est alors que Ray Cummings offrit de conduire un 'bulldozer' au coeur même des flammes pour essayer d'enrayer le nouveau danger. Avec grand sang-froid, il conduisit son tracteur géant vers l'holocauste et sans se préoccuper des flammes qui l'enveloppaient, Cummings fit lever la lame du monstre mécanique et s'achemina vers la ville. La terre soulevée par la lame devenait par le fait même un véritable coupe-feu et Cummings parvint ainsi à ensevelir les flammes. Les volontaires eurent alors le temps de s'organiser... et Cummings se mérita la reconnaissance de tous les citoyens.

Nous sommes fiers de rendre hommage à Ray Cummings, de Moncton, N.B., en lui présentant Le Prix Dow.

### LE PRIX DOW

est une citation faite aux actes de courage extraordinaire et se présente sous la forme tangible d'une Obligation de la Victoire de \$100 en expression de gratitude. Le Comité du Prix Dow, composé des éditeurs des quotidiens importants de Montréal, accorde les prix d'héroïsme d'après les recommandations d'une agence de nouvelles de réputation nationale.



Oui, SISALATION est un isolant à la fois efficace et peu coûteux. Il agit à la manière d'un réflecteur—il reflète la chaleur et le froid comme un miroir reflète la lumière—et il arrête le passage de la chaleur aussi bien que peuvent le faire les matériaux isolants beaucoup plus épais. Robuste et résistant, SISALATION oppose une barrière efficace au passage du vent, du froid, de la poussière et de l'humidité. Il assure une protection durable à toute maison. Flexible et difficile à déchirer, SISALATION se pose avec facilité et rapidité. Appelez aujourd'hui même pour plus de renseignements.

Miron & Frères

MATERIAUX et BOIS de CONSTRUCTION

Téléphone 150

VALLEYFIELD

Rue Lasnier



# Du respect pour le clergé

## L'h. Godbout à Coteau-du-Lac dimanche le 15

L'assemblée aura lieu au pavillon Wilson à 2.30

Continuant la campagne qu'il a entreprise à Ste-Rose-de-Laval, il y a une quinzaine de jours, le chef du parti libéral provincial, l'hon. Adélard Godbout, adressera la parole à un grand rassemblement dimanche prochain, le 15 du courant, à Coteau-du-Lac, comté de Vaudreuil-Soulanges. L'assemblée aura lieu au pavillon Wilson et commencera à 2 h. 30. L'hon. M. Godbout sera accompagné de Me L.-R. Beaudoin, député de Vaudreuil-Soulanges aux Communes, de M. Alphide Sabourin, député du même comté à Québec, et de plusieurs autres députés fédéraux et provinciaux dont les noms seront publiés au cours de la semaine.

## On présentera des trophées aux joueurs

Dimanche prochain au Parc Sauvage

Dimanche après-midi lors de la 4e partie de la série finale entre l'Hôtel Mallette et le Huntingdon la Ligue Southwestern en profitera pour présenter les trophées aux joueurs qui ont été choisis comme les plus utiles à leur club respectif au cours de la saison 1946.

Le choix pour décerner ces trophées ne fut pas des plus faciles avec des équipes telles que Hôtel Mallette et Maisonneuve, Huntingdon, qui alignaient toutes une phalange d'étoiles. Mais après avoir étudié chaque cas avec un soin des plus minutieux voici les joueurs qui furent choisis:

Georges Bougie—Hôtel Mallette;  
Georges "Bin" Leduc—Maisonneuve;

Merrill E. Smith—Huntingdon;  
Bernard Brunet—Ormstown;  
France Lemieux—Valleyfield Legion.

Les plus proches concurrents furent pour Mallette Gérard Glaude, Pit Brunette et René Latour; pour Maisonneuve—René Bougie et Mack McSween; pour Huntingdon—Burnhardt et Proudfoot; pour Ormstown—McAdam; pour Valleyfield Legion—Clarence Haworth.

Ces trophées sont gracieusement offerts par la Direction de la Ligue Southwestern, c'est-à-dire par le Président M. Hector Prévost, le vice-président Fred Soucy et le secrétaire, Gérard Borfu.

La Ligue tient tout particulièrement à remercier le généreux sportman local Albert Leduc qui a gracieusement offert un magnifique trophée au gagnant de la série Huntingdon et Hôtel Mallette.

C'est donc dire que le club qui remportera les honneurs de cette série en plus de recevoir la riche coupe Southwestern recevra la coupe Albert Leduc.

### A VALLEYFIELD

A Valleyfield on fera le recrutement pour le C.A.R.C. à l'Hôtel de Ville, mardi et mercredi prochains, les 17-18 septembre de 1 h. p.m. à 9 h. p.m. ces deux jours.

## On veut que les membres de l'Internationale respectent le clergé — Résolution demandée par M. l'échevin Horace Viau — A l'adresse des directeurs de l'Union Internationale, à Valleyfield

Hier soir, à l'assemblée du Conseil de Ville, M. l'échevin Horace Viau proposa qu'une résolution soit envoyée aux directeurs de l'Union Internationale demandant que, dorénavant, les membres du clergé ne soient plus attaqués par des paroles désobligeantes par les membres de l'Union Internationale qui flânent devant leur bureau, rue Nicholson. Selon M. Viau des prêtres auraient été attaqués par des paroles désobligeantes de la part des membres de l'Union alors qu'ils passaient devant ce bureau. Secondée par M. Louis Quevillon, la résolution fut adoptée. A ce sujet M. Quevillon rappela que l'on devrait interdire tout stationnement devant ce bureau, comme aux endroits publics, étant donné que la Cité de Valleyfield a un règlement à ce sujet. Ce ne sont pas les directeurs de l'Union qui insultent les prêtres, dit M. Quevillon, ce sont plutôt des jeunes égarés qui font partie de cette Union et il faut arrêter cela.

M. l'échevin du quartier Maisonneuve fut très heureux d'annoncer à l'assemblée que la dernière cabane à chaloupe était maintenant dispa-

ruée de l'endroit situé dans la baie au bout de la rue Victoria. Toutes les cabanes sont maintenant parties et le champ est maintenant libre pour y apporter des améliorations qui feront de ce site un des plus beaux de Valleyfield. Il remercia tous les membres du Conseil pour leur collaboration.

Plusieurs transferts de licences sont accordés: licence de taxi de M. Delvida Mercier à M. Lucien Berthiaume; licence de restaurant de M. Gérard Lalonde à M. Onézime Vincent; licence de M. Donat Landry à M. Oliva Vézeau; licence de M. Wilfrid Cadieux à M. Nicholas Hannah.

Dans la dernière semaine de septembre, les autorités municipales ont décidé d'aller rencontrer les directeurs de l'Union Canadienne des employés municipaux pour discuter d'un contrat.

Lecture est faite d'une demande du chef de police, M. Rosario Lancôt, pour l'achat de 23 casquettes, 23 paires de souliers, 4 tuniques pour automne et hiver, 4 paletots pour automne et hiver ainsi que que 4 casques loup-marin.

## M. l'abbé Alcide Lefebvre de St-Etienne partira bientôt pour les Missions étrangères

Départ fixé au 17 septembre — Cérémonie d'adieu en l'église Ste-Madeleine d'Outremont dimanche prochain — M. l'abbé Lefebvre s'en va aux Philippines — Un ancien du séminaire de Valleyfield

Dimanche prochain, le 15 septembre, une touchante cérémonie d'adieu aura lieu en l'église Ste-Madeleine d'Outremont à Montréal en l'honneur de huit prêtres des Missions étrangères qui quitteront sous peu le Canada pour les missions. Parmi les huit missionnaires qui partiront bientôt, on remarque un ancien élève du Séminaire de Valleyfield. M. l'abbé Alcide Lefebvre, originaire de St-Etienne de Beauharnois, fit en effet ses études classiques à Valleyfield. Il s'embarquera pour Davao aux Philippines.

Les autres missionnaires qui partiront en même temps que M. l'abbé Lefebvre sont: MM. les abbés Bernard Giraldeau, de St-Jérôme qui

s'en va aux Philippines; Gérard Dubé de Ste-Anne-de-la-Pocatière; Guillaume Aubuchon de St-Norbert qui va à Cuba, aux Antilles; Conrad Lafortune de Joliette, en route pour les Philippines; Henri Fournelle de Sherbrooke, en route pour les Philippines; J. P. Asselin qui va également aux Philippines et Ferdinand Guilbault qui ira à Cuba.

La cérémonie d'adieu de dimanche prochain sera présidée par M. l'abbé C. R. Caron, curé de Ste-Madeleine d'Outremont, à 3 heures, de l'après-midi. M. le chanoine Philippe Roch prononcera le sermon de circonstance. Le départ de ces missionnaires est fixé au 17 septembre.

## Les Facteurs prennent une avance d'une partie contre le Beauharnois dimanche

Le Beauharnois est défait chez lui au compte de 9 à 5 — Prochaine partie au Stade Notre-Dame à Montréal, dimanche prochain — Le vainqueur de cette série rencontrera le Trois-Rivières

Les puissants Facteurs ont défait le Beauharnois par 9 à 5 dimanche après-midi, à Beauharnois pour prendre une avance d'une partie dans la série finale de 2 dans 3 pour le championnat de la Ligue de baseball Métropolitaine.

Les joueurs du pilote Hubert Lavigueur s'assurèrent le triomphe à la 8e manche alors qu'ils croquèrent le marbre à cinq reprises. Gaston Martineau, Tommy Farrell et André Soulière se signalèrent durant cette manche en cognant chacun un deux-

but. Les Facteurs ont cogné un total de 13 coups sûrs aux dépens des artilleurs Paquette, Poirier et Léveillé, tandis que Bill Séguin et le vétéran Frank Deegan ont limité leurs adversaires à 8 hits.

Martineau et Soulière furent les meilleurs frappeurs des vainqueurs avec chacun trois coups sûrs et Bouliane et Farrell en obtinrent chacun deux. Mitchell frappa deux coups sûrs également et Larivière frappa un trois-but.

Pour les perdants, les frères

## M. Simon Daoust président de la société des Artisans Canadiens-Français, 1946-47

Election de la société des Artisans pour la prochaine année — Nomination des membres du Sénat — Le comité féminin

Lundi dernier, dans la salle de la chorale, avait lieu les élections des officiers de la Société des Artisans de la Succursale de Salaberry de Valleyfield pour l'année 1946-47.

Cette soirée réunissait 50 sociétaires dans la salle de la Chorale sous la présidence de M. Laurent Alery, chef de la Pourvoirie au bureau Central de Montréal, de M. Raoul Chatigny, président de la Succursale, ainsi que tous les officiers sortant de charge.

Le résultat des élections fut le suivant: président Simon Daoust; vice-président: Georges Chayer; secrétaire-archiviste: Paul Emile St-Onge; trésorier: Roland Thibault; censeur: Dolphis Payer; 1er cérémoniaire: Roland Grégoire; 2ième cérémoniaire: Bruno Beaulieu; portedrapeau: Alcide Lalonde.

Ont été nommé au Sénat Artisan: M. le Chanoine J. Laframboise et MM. Paul Chatigny, ex-président, Alzir St-Onge, ex-vice-président.

Comité féminin: présidente, Mlle Aline Ménard; vice-présidente, Mme Antonio Germain; secrétaire, Mlle Estelle Brazeau; trésorière, Mme Alcide Lalonde; deux cérémoniaires, Mlles Marie Paule Pharand et Gertrude André.

Comité de Propagande: président

Julien, Edouard et Rodrigue Campeau frappèrent un deux-but. Deegan qui vint au secours de Séguin reçut le crédit du triomphe et Poirier fut le lanceur perdant. La prochaine joute de cette série sera disputée dimanche prochain, à 1 h. 30 au stade Notre-Dame et si une troisième partie est nécessaire, elle sera jouée immédiatement après.

Le vainqueur de cette série rencontrera le gagnant de la série Trois-Rivières-Sherbrooke pour le championnat intermédiaire provincial.

Facteurs . . . 000 030 051—9 13 0  
Beauharnois . 100 300 001—5 8 3  
B. Séguin, F. Deegan et Bouliane; Paquette, Poirier, Léveillé et Bourdon.

Wilfrid Brazeau; secrétaire, Antonio St-Germain; membres-adjoints, MM. Georges Chayer, Alcide Lalonde, Roland Thibault, Roland Grégoire et Lucien Leduc.

La soirée se termina par quelques parties de Bingo, dont les heureux gagnants furent: MM. Lucien Leduc, Théophile Quenneville, Alcide DeBellefeuille, Théodore Lalonde.

Tous les sociétaires furent des plus enchantés de cette soirée.

Des remerciements sont adressés à tous ceux qui ont contribué au succès de cette élection d'officiers.

Wilfrid Brazeau, propagandiste.

## M. A. Vinet achète Peter Patch

Dans le domaine des courses

M. Arthur Vinet, a fait l'acquisition, la semaine dernière, du fameux cheval de course sous harnais, Peter Patch. Ce cheval appartenait à M. G. McGerrigle, de Huntingdon, depuis près d'un an.

Tous les amateurs de courses sous harnais à Valleyfield qui ont vu Peter Patch à l'œuvre sont d'avis que ce cheval deviendra l'un des meilleurs de la province bientôt.

M. Vinet par le fait même, a vendu son propre cheval Peter H., et c'est M. Philippe Lefebvre de Valleyfield qui en est le nouveau propriétaire.

M. Raymond Brault propriétaire de la jument Hollywood Francis a vendu son cheval à Québec au cours de la semaine dernière et est revenu à Valleyfield avec un autre cheval trotteur Northern Grattan. Ce cheval a une marque de 2.06½ à son record.

## Grande danse d'ouverture

SALLE DU RESTAURANT PONT-MASSON  
(Tessier & Dumouchel, props.)

### Pont-Masson

(deux milles de Valleyfield-Route Montréal)

## SAMEDI SOIR PROCHAIN

# le 14 septembre 1946

Danse commencera à 9 h. p.m.

### Orchestre de 7 musiciens

Admission générale, 50c Dames: Entrée gratuite

# Rowley et Beaucage en liberté

**Un cautionnement de \$5000. pour Rowley et \$3000. pour Beaucage — "Vous devez cesser vos activités et demeurer à Montréal — Ne faites plus de discours touchant la grève de Valleyfield" — Argent déposé par Aurèle Breton, de Valleyfield**

Les deux chefs unionistes arrêtés après les émeutes qui ont eu lieu à Valleyfield le 13 août dernier, et qui depuis le moment de leur arrestation, le 25 août, étaient demeurés dans les cellules ont été libérés provisoirement mercredi matin par l'honorable juge Wilfrid Laure, président des Assises.

R. Kent Rowley, représentant canadien de l'union internationale des ouvriers unis des Textiles d'Amérique s'est vu accorder un cautionnement de \$5000., tandis qu'Azellus Beaucage, l'un des organisateurs de la grève qui vient de prendre fin après trois mois, a été libéré moyennant un cautionnement de \$3000.

## Deux conditions posées

Le président du tribunal y a posé deux conditions que les avocats des accusés, Mes Jacques Perrault et Bernard Murgler ont promis de faire respecter.

Voici ce que le savant juge a dit en s'adressant à Rowley et Beaucage:

"Je suis prêt à vous accorder un cautionnement mais aux conditions suivantes; que vous cessiez vos activités et que vous restiez à Montréal. De plus ne faites pas de discours touchant la grève de Valleyfield. Si la couronne constate que vous ne respectez pas vos engagements elle verra à faire annuler ces cautionnements"

Les avocats des inculpés firent alors remarquer au juge que leurs clients avaient d'autres causes contre eux à Valleyfield et qu'il leur faudra peut-être se rendre à cet endroit, mais Mes Oscar Gagnon, c.r. et John Bumbray, c.r. procureurs seniors de la Couronne rétorquèrent que la présence des accusés n'était pas requise à Valleyfield et qu'ils verraient à faire remettre toutes les causes dans lesquelles ils sont mêlés tant que celles qui s'instruiront contre eux en Cour du Banc du Roi à Montréal, le 15 octobre n'auront pas pris fin.

## Les diverses accusations

Le juge Lazure est monté sur le banc à 10 h. 30. Me M.-A. Hurteau, c.r., greffier de la Cour du Banc du Roi a donné lecture du premier chef d'accusation porté contre Rowley, à savoir d'avoir causé des dommages à la propriété de la Montreal Cottons et d'avoir incité des gens à en commettre. Rowley se déclara non coupable et Me Burgler déclina aussitôt la juridiction du tribunal et demanda la cassation de l'acte d'accusation.

Internés à Montréal depuis leur arrestation le 24 août dernier à Valleyfield, Rowley et Beaucage ont été libérés moyennant des cautionnements respectifs de \$5,000 et \$3,000.

## La grève . . .

(Suite de la page 14)

journées en juillet, presque 60 p. cent de la perte totale de journées individuelles de travail au Canada qu'ont occasionnées les conflits durant le mois.

La grève des 5,253 ouvriers des textiles aux usines de Montréal et de Valleyfield (P.Q.) commença le 1er juin et se continuait à la fin de juillet; elle avait occasionné la perte de 120,000 journées de travail en juillet. Ces travailleurs font partie des United Textile Workers of America (F.A.T.-O.M.T.).

(Ces deux grèves sont maintenant terminées.)

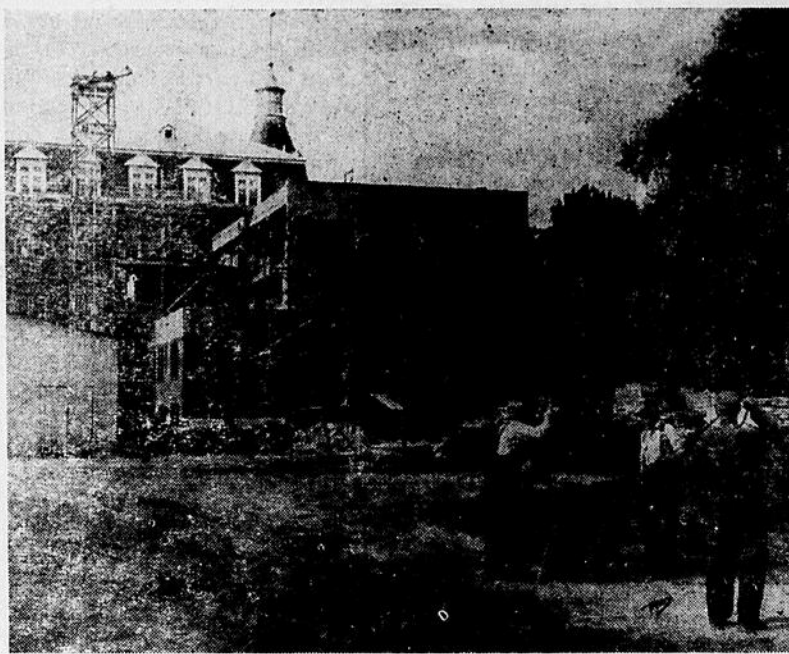
L'argent des cautionnements a été déposé au greffe de la Couronne, vers 2 h. 45, mercredi après-midi, soit quelques heures seulement après que le juge Lazure eut annoncé sa décision, en Cour du banc du roi. L'argent a été déposé en billets de \$100 et \$50 par M. Aurèle Breton, 103, rue Alexandre, Valleyfield, qui a succédé à M. Beaucage comme organisateur du local 100. Mlle Madeleine Parent, directrice canadienne intérimaire des O.U.T.A., accompagnait M. Breton à son arrivée au palais.

## Objection rejetée

Le juge répliqua qu'il ne pouvait pas accepter l'objection soulignant que la requête aurait dû être faite avant que l'accusé n'enregistre de plaider: "Rowley s'est dit non coupable et je ne puis donc pas accepter la requête", déclara le juge.

Mes Gagnon et Bumbray ainsi que Me Irénée Lagarde, C.R., qui avait représenté la Couronne à l'enquête préliminaire, soulignèrent alors que l'accusé se trouvait de-

## LES TRAVAUX AU SEMINAIRE



Cette photo nous donne une très belle idée des agrandissements qui sont actuellement en cours au SEMINAIRE DE VALLEYFIELD. Comme tous les citoyens de la Cité peuvent le constater, ces travaux donneront au séminaire un très bel aspect. Cette partie que l'on est à construire servira aux religieuses. Tous ces travaux sont sous la direction de M. Raphaël Bélanger, ingénieur-constructeur, de Valleyfield. — (Photo Raymond Lavoie).

vant la Cour du Banc du Roi à Montréal en vertu d'une accusation "formelle" signée par le procureur général de la province, l'hon. Maurice Duplessis.

Les avocats de la défense firent les mêmes objections touchant les

deux autres actes d'accusation, à savoir d'avoir résisté à des agents de la paix et d'avoir incité d'autres individus à faire de même; d'avoir pris part à un attroupement illégal et d'avoir incité à l'émeute. Les objections furent aussi renvoyées.

## Surveillez les chèques que vous échangez ces jours-ci

Le chef de police de Valleyfield, M. Rosario Lancôt, nous apprenait cette semaine que plusieurs marchands de Valleyfield se sont faits jouer un mauvais tour le 31 août dernier lorsqu'ils ont consenti à "changer" des chèques pour des visiteurs dans notre ville.

Les chèques "passés" à ces marchands n'avaient pas de fonds ou encore les noms n'existaient pas.

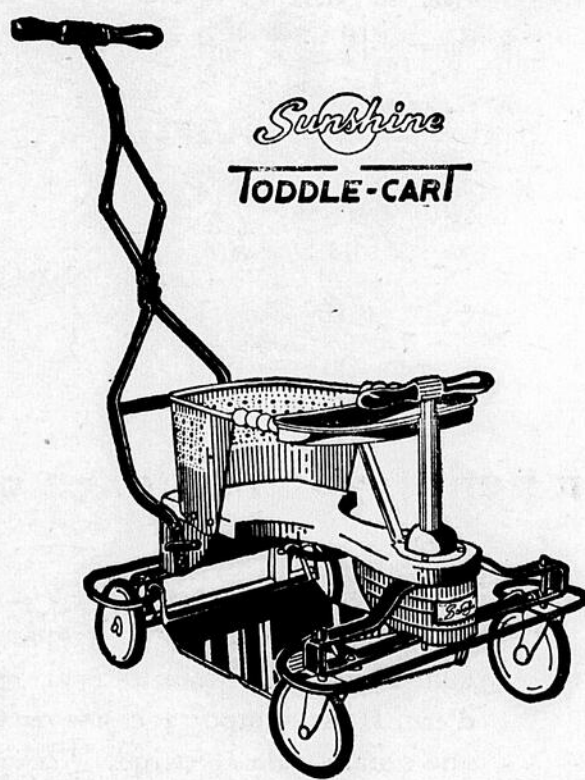
Le Chef de Police demande à tous les marchands et autres de ne pas accepter de chèques d'étrangers à l'avance car les conséquences pourraient être désastreuses pour ces personnes qui désirent rendre service aux intéressés.

Le juge déclara plus tard ce qui suit: "Il est extraordinaire de constater qu'il n'existe nulle part dans le code pénal un article stipulant qu'une plainte doit être portée à l'endroit où le délit est censé avoir été commis. Cela n'existe que par incidence".

"D'ailleurs dans la requête présentée par les avocats de la défense il est dit que l'accusé Rowley a toujours demeuré à Montréal et je

(Suite à la page 16)

## CHEZ MARCHAND VOUS TROUVEREZ DU BEAU ET DU BON



POUR LE BEBE . . .

Jolie marchette qui sera très utile lorsque la maman fera ses emplettes avec bébé. De construction solide, le bébé y sera confortable pour la promenade.

### LE MATELAS ET LE SOMMIER REMBOURRÉ SLUMBER KING de SIMMONS

La solidité et la beauté sont des qualités essentielles dans le choix d'un lit. Si vous ajoutez à cela le confort d'un matelas à ressorts et d'un sommier rembourré SLUMBER KING de Simmons, vous êtes assuré d'avoir pour longtemps un lit moelleux, de bonne apparence, économique.

Le confort, la résistance à l'usage et la beauté sont les principales qualités des produits Simmons. Venez constater par vous-même à quel degré de perfection ces qualités sont réunies dans ces matelas à ressorts et ces sommiers rembourrés que nous offrons en vente.

# MARCHAND FRERES

Rue Victoria

Tél. 163

Valleyfield

## Popularité de ...

(Suite de la page 7)

qu'ils veulent avec l'argent qu'ils donnent.

Le conseil d'administration n'a le pouvoir de dépenser que pour les besoins d'administration. Ce montant ne dépassera pas 25% de celui que les ouvriers donneront. Le 75% qui reste ne pourra être dépensé que par les ouvriers eux-mêmes qui en décideront dans une assemblée générale. "C'est donc plus encourageant que de donner vos dollars à une union pour les voir revenir avec des roches comme cela s'est fait dernièrement à Valleyfield". En plus le gouvernement s'engage à faire la vérification des livres chaque année afin de savoir où est allé l'argent dépensé.

"Dans quelques jours, tous les ouvriers seront appelés à se prononcer par un vote au sujet de l'union qui les représentera. Il faut que notre Association remporte la victoire, non parce qu'on n'aime pas les gens qui font partie de l'Internationale, mais parce que les directeurs de cette union ne sont pas dignes de représenter les ouvriers. On veut mettre le communisme hors de Valleyfield et pour y réussir il faut votre entière collaboration, dit M. Tetreault.

Actuellement plusieurs manufacturiers de Valleyfield ont les yeux tournés vers nous et avec d'autres associations comme la nôtre, nous pourrions former une fédération. Imaginez alors la force qu'une telle association aurait pour protéger les ouvriers. On dit que l'Internationale est très forte. Si cela est vraie, comme cela se fait-il que les directeurs de cette union ont été incapables d'obtenir une seule demande

de la Montreal Cottons. Ils ont été dans l'obligation de changer leurs conditions et ils ont fait perdre un million en salaires aux ouvriers de Valleyfield.

Sur une question de l'un des membres, l'orateur parla du contrat collectif. L'Association demande: 1—La semaine de 50 heures; 2—Le salaire que la Régie accordera; c'est-à-dire le minimum de Montréal; 3—La paie toutes les semaines; 4—Un temps approprié après l'ouvrage pour se laver, se changer; 5—Semaine de vacances payée avant, pour tous les ouvriers même s'ils ne travaillent que depuis quelques mois.

Pour répondre à une autre question, il souligna que l'Association continuera d'exister même si elle est battue. Si l'on ne gagne pas cette année on gagnera l'an prochain. Si l'Internationale gagne on ne pourra obliger personne à y faire partie sans son consentement. A cause de la liberté de travail, l'atelier fermé n'a pas le droit d'existence dans la province de Québec. Donc les ouvriers qui font partie de notre Association n'ont rien à craindre, on ne pourra les forcer à entrer dans les rangs de l'Internationale même si cette dernière gagne le vote.

M. Louis Quevillon, échevin du quartier Maisonneuve, félicita les membres présents de leur belle initiative ainsi que de leur belle attitude. Il se dit très fier de se voir parmi les ouvriers et il leur assura son concours en tout temps.

Pour terminer, M. Paul Bougie, président de l'Association invita les membres à se tenir unis et il leur demanda d'accorder au comité d'administration tout le support voulu.

## L'Ordre du Bon ...

(Suite de la page 7)

et dans ce repos, prend racine l'élan suivant de l'oiseau, toujours droit vers le but; la vague se dirige vers le rivage par une succession d'avances et de reculs, de même l'homme tend ses énergies vers un but, mais a besoin pour progresser de la détente d'où part la fructueuse tension d'ensuite. A cette fin cependant, il faut que les loisirs jouent dans la ligne de continuité de l'homme et ne le distraient pas de façon à le désaxer, à le désorienter.

Un examen critique des formes actuelles de loisirs - depuis l'innocent bingo jusqu'au film américain et français, en passant par le restaurant du coin et les chansons et "programmes" de la radio a toutefois démontré aux meneurs de l'Ordre de Bon Temps que la plupart de nos façons de nous amuser va à l'encontre de la ligne de continuité, des lignes de forces ou constantes du peuple canadien, en particulier du peuple canadien-français, et que, par ailleurs, si des pays étrangers se préoccupent efficacement des problèmes des loisirs chez les ouvriers et les jeunes surtout, il n'en est rien chez nous.

M. René Duhaime, de Valleyfield, était présent à cette réunion.

44, rue Cossette  
Tél. 855

184, rue Ellice  
Tél. 1608-W

ARTHUR MARCIL :---: ALBERT MARCIL

CONTRACTEURS  
CONSTRUCTION - CIMENT - MENUISERIE  
Spécialité: Transport de bâtisses  
Ouvrage Garanti Service Assuré  
VALLEYFIELD, QUE.

(5-12-19-26-C)

## DANDURAND &amp; FRERE

BOIS DE CONSTRUCTION

FINISSONS D'INTERIEUR — BOIS DE DIMENSIONS  
TOITURES D'AMIANTE

DONNACONA (BOIS D'ISOLATION)

Téléphones:— Résidence 431; Bureau 540  
près de la Gare du New-York Central

RUE JACQUES-CARTIER VALLEYFIELD, P.Q.

Casier postal 539

## La distribution des carnets se fait dans le plus grand calme à Valleyfield

Des centaines de personnes se sont présentées aux divers centres de distributions — Tout se fait avec une assez grande rapidité — Les personnes commencent à être habituées

A Valleyfield, la distribution des carnets de rationnement no 6 est commencée depuis lundi. Malgré un ciel nuageux, une température incertaine, des centaines de consommateurs se pressaient au début de la semaine dans les divers centres de distribution de la ville afin d'échanger leurs carnets de rationnements no 5 pour le nouveau carnet qui leur permettra de continuer à se procurer les denrées rationnées.

M. R. Bertrand en charge du bureau local de rationnement apprenait à notre représentant cette semaine que tout se faisait dans le plus grand calme et l'ordre prévus. Les personnes bénévoles qui font la distribution des carnets de rationnement méritent des félicitations pour leur tact et leur rapidité.

Le public a maintenant l'habitude. Chacun se présente avec son vieux carnet, ayant pris soin de remplir à la maison la carte RB-191, ce qui

simplifie de beaucoup le travail des bénévoles qui, le sourire aux lèvres, inscrivent sur le nouveau carnet le nom et l'adresse du détenteur.

Evidemment plusieurs se proposent d'attendre à la fin de la semaine pour se procurer le carnet no. 6 afin d'éviter la grande influence. Toutefois il ne faut pas trop tarder. Le plus tôt sera le mieux. Pourquoi remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui.

Les centres de distribution sont assez nombreux à Valleyfield. Il n'y a aucune raison de ne pas se présenter au cours de la semaine afin d'obtenir le nouveau carnet.

Les retardataires s'exposent à être privés de huit coupons de rations qui deviendront valides au cours de septembre. En effet les consommateurs qui ne se seront pas procuré le nouveau carnet au cours de la période prescrite devront attendre après le 30 septembre pour en faire la demande.



un petit tuyau ne donne qu'un PETIT DÉBIT!

DES fils insuffisants ne peuvent véhiculer qu'un volume limité d'énergie électrique, à voltage réduit, tout comme un petit tuyau ne peut débiter qu'un mince filet d'eau. Il est d'importance majeure qu'une ferme possède une canalisation électrique suffisante, car l'outillage électrique destiné aux fermes se développe rapidement. L'insuffisance des fils ralentit la production de votre ferme et diminue vos revenus.

La nécessité d'une entrée de 60 ampères est évidente et le temps n'est pas loin où l'on considérera normale une entrée de 100 ampères.

Consultez votre marchand d'accessoires électriques ou le bureau Shawinigan le plus rapproché. Discutez avec eux vos besoins et vos projets d'électrification. Vous serez étonné du prix modique d'une canalisation suffisante.

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité Produits Chimiques  
GENIE CIVIL TRANSPORT CONSTRUCTION

SE ROULE  
BIEN-  
A BON  
GOUT!

TABAC À CIGARETTES

SWEET  
CAPORAL

## On a émis pour un montant de \$339,865.00 en permis de construction le mois dernier

**La Canadian Shenley Ltée obtient trois permis de construction pour un montant global de \$275,000.00 — Une nouvelle industrie, Dûson Footwear s'établit sur la rue Victoria — Pénurie de matériaux**

Malgré la situation peu normale que la ville de Valleyfield eut à surmonter, l'émission des permis de construction n'a pas cessé et, a connu une certaine augmentation. Ainsi, plusieurs industries ont obtenu des permis de construction pour fin d'établissement ou d'amélioration.

La Canadian Shenley Ltée a obtenu des permis de construction qui forment un montant assez impressionnant. Le premier permis accordé à cette compagnie est d'une valeur de \$25,000.00 tandis que le second, qui lui donne droit d'installer un plan d'embouteillage très moderne, s'élève à \$200,000.00. Le troisième pour fin d'amélioration est de \$50,000.00.

Une autre industrie qui s'établit actuellement chez-nous a obtenu un permis de construction au montant de \$24,000.00. Il s'agit ici de la Dûson Footwear Co. qui est à construire sur la rue Victoria, passé le pont Champlain.

Ces nouvelles manufactures emploient déjà de nombreux ouvriers bien que l'on ne soit encore qu'au stage des préparatifs. Les Industries Bellerive Ltée, une compagnie essentiellement locale, a obtenu un

permis de construction au montant de \$10,000.00. Les industries semblent fort prospères, à Valleyfield, et le spectre du chômage semble avoir disparu complètement.

Voici la liste des permis de construction émis au cours du mois d'août 1946:

Gérard Allard, hangar, \$50.; Joseph Galarneau, papier brique, \$200.; Joseph Leduc, papier brique, \$500.; Pat Doucet, garage, \$100.; Hélène Lemay, maison, \$7,500.; Mé-

dard Bonhomme, maison, \$3,000.; Elzéar Lebrun, garage, \$50.; Willie Lambert, couverture, \$25.; D. N. Montgomery, solarium, \$500.; Oliva Proulx, hangar, \$75.; Aimé Fortier, hangar, \$250.; Robert Sauvé, maison, \$2,000.; Canadian Shenley Ltée, prise d'eau, \$7,000.; Canadian Shenley Ltée, chaufferie, \$25,000.; Canadian Shenley Ltée, plan d'embouteillage, \$200,000.; Canadian Shenley Ltée, améliorations, \$50,000.; Eugène Leduc, maison, \$2,200.; Irène & Bernard Pelchat, couverture, \$125.; Léopold Boyer, papier brique, \$150.; Donat Hallé, papier brique, \$40.; Gustave Brault, amélioration, \$300.; Wilfrid Ménard, papier brique, \$75.; Réal Daoust, allonge, \$50.; Mendoza Théorêt, fondation, \$50.; Roland Bougie, fonderie, \$5,000.; Les Industries Bellerive Ltée, \$10,000.; Napoléon Martin, couverture, \$100.; Hector Pilon, couverture, \$25.; Dûson Footwear Co., manufacture, \$24,000.; Josaphat Demers, garage, \$1,500.—Total \$339,865.00.

## Ne négligez pas!

DE FAIRE EXAMINER VOTRE VUE UNE FOIS PAR ANNEE

## P. J. Brodeur

Optométriste diplômé,

201, Victoria,

Téléphone 111

VALLEYFIELD, P.Q.

## Poste de commande

VOICI UN chauffeur qui n'est pas importuné par les conseils de ses voyageurs! Vous vous installez confortablement... vous causez ou lisez... et vous lui laissez le soin de surveiller les signaux. Vous pensez à peine à lui qui est là, en avant, scrutant la voie à travers la pluie et le brouillard, le grésil et la neige... C'est sur cet homme que nous nous fions aussi pour transporter notre courrier et les produits de nos usines, de nos mines et de nos fermes. C'est un citoyen notable et capable que le mécanicien de chemin de fer! Il fait partie des nombreux ouvriers spécialisés qui aident à tisser la trame de notre vie économique.

*"C'est ce que je veux faire"*

Les jeunes Canadiens qui continuent leurs études dans les écoles techniques et dans les écoles d'arts et métiers iront de l'avant. Ils savent que la maîtrise d'un métier leur apportera de bons salaires et du travail qui comportera plus de responsabilité et qui sera plus intéressant. Tous les Canadiens à l'esprit progressif ont à cœur leur succès, car ils savent qu'un tel entraînement formera une nouvelle génération de techniciens qui seront prêts à remplir les postes de commande dans le Canada de demain.

## En marge de la...

(Suite de la page 6)

Expliquant une "erreur typographique" qui s'est glissée dans une récente livraison, la belle Alice aux yeux bruns et au front froncé se "fiche des linotypistes comme de toé". Alors, il n'y a pas à s'en faire: les journalistes sont des menteurs et des vendus... même au risque de se faire "arrêter si je ne me retenais pas..."

Un de nos représentants s'en est fait conter pour son argent au Palais de Justice mardi dernier. Un "show" en attendant l'arrivée de Dame Justice. On peut et on veut se sacrifier pour toutes sortes de choses... mais cela demande des sacrifices si grands...

En quittant notre représentant, cette personne dit: "M... menteur... Vous rapportez des faits pas vrais (???)... Mon mari s'est jamais promené avec des blocs de ciment... vous imaginez-vous qui est capable de casser des trottoirs..."

En attendant, O typo! ne fais pas erreur... le journaliste se repose et se repose...

## BLOCS de CIMENT

manufacturés par

**URBAIN SAUVE**

231a, Dufferin Tél. 1157-J-1

VALLEYFIELD, P.Q.

— Aussi —

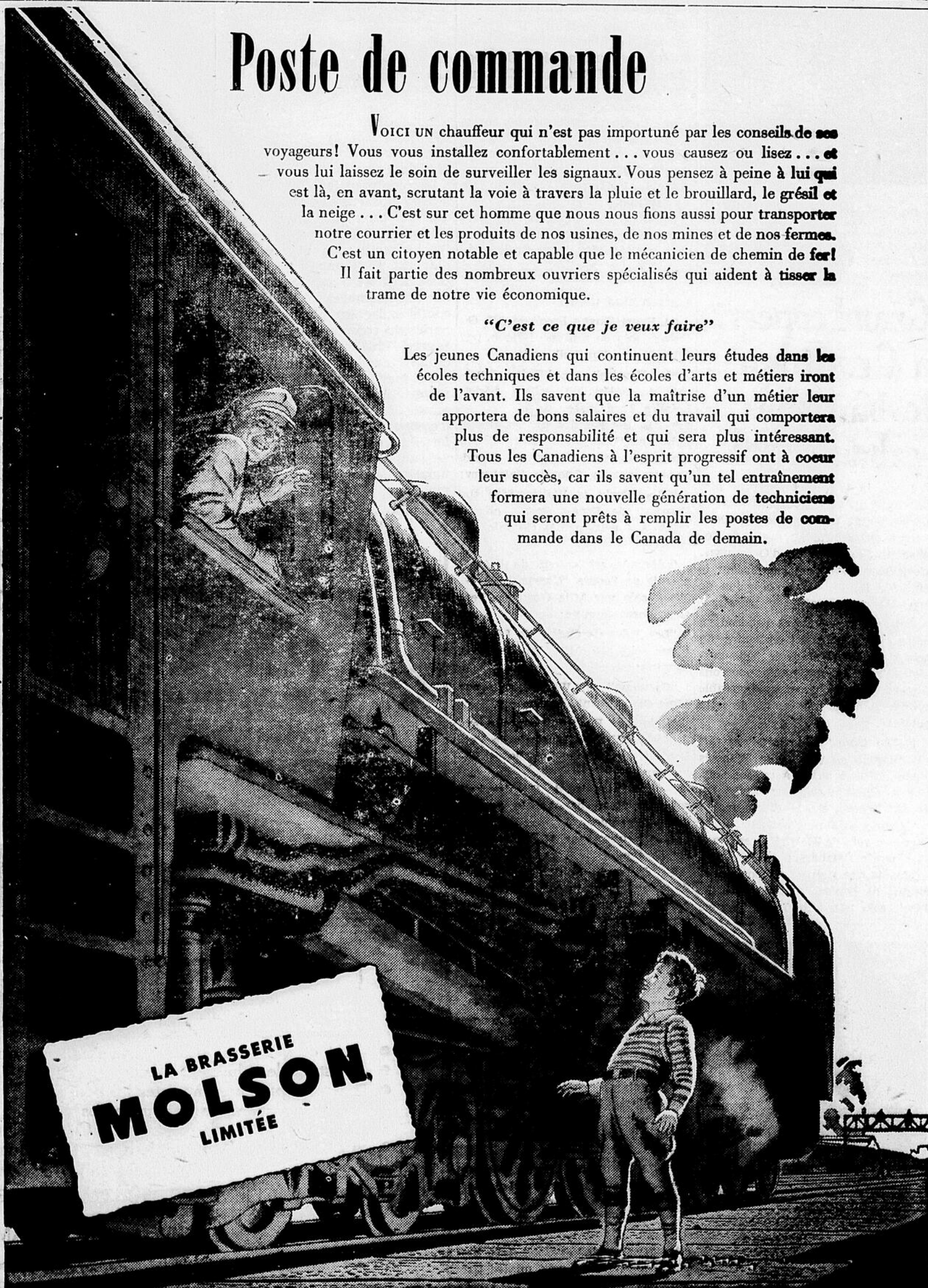
**Cheminées - Tuyaux de 6" — Trottoirs**

**Livraison immédiate**

Pour plus de détails écrivez ou téléphonez à l'agent

**Gabriel Langevin**

25, du Marché Tél. 324  
VALLEYFIELD, P.Q.



# Communisme, doctrine de destruction

Conférence de Mgr P.-E. Léger un grand ralliement des anciens retraitants à Châteauguay dimanche dernier — Messe par le Père Gilbert, o.f.m. — Sermon donné par le Père Stanislas, o.f.m. — Elections des dignitaires

Le ralliement annuel des anciens retraitants de la Maison du Christ-Roi à Châteauguay a eu lieu dimanche, le 8 septembre. Plusieurs centaines d'an-

ciens retraitants ont assisté aux diverses manifestations de la journée.

Le Père Flavien gardien de la Maison, a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes.

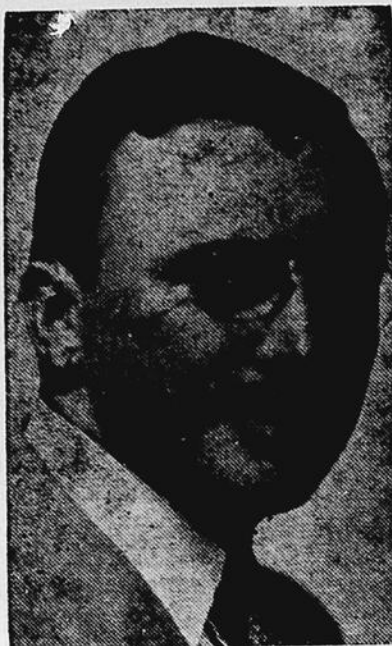
A 10.30 heures a.m. la messe fut dite par le Père Gilbert, o.f.m., assistant du Révérend Père Gardien.

Le sermon fut donné par le Père Stanislas, o.f.m., gardien du couvent des Trois-Rivières et ancien directeur des retraites à la Maison du Christ-Roi. Il proposa la Sainte-Vierge comme modèle de lumière, de grâces et de Rayonnement du Christ.

Dans l'après-midi, il y eut l'élection des dignitaires. Ont été élus: président général, le docteur Elzéar Deguire, de Coteau-du-Lac; 1er vice-président, monsieur Donat Turcotte, de Montréal; 2ième vice-président, monsieur Euclide Théorêt, de Beauharnois; secrétaire J.-M. Leduc, de Valleyfield; trésorier, monsieur L.-J. Hughes Langevin, de Valleyfield.

Après cette élection, les anciens ont entendu le conférencier invité: Mgr Paul-Emile Léger, Vicaire général du diocèse

## A CHATEAUGUAY

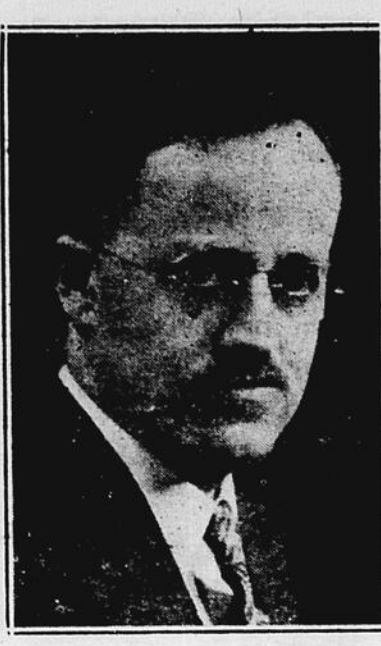


Le Dr C.-A. McCABE, de Valleyfield, qui présenta Mgr P.-E. Léger aux anciens retraitants dimanche dernier au ralliement annuel qui eut lieu à Châteauguay.

de Valleyfield qui fut présenté par le Dr C.-A. McCabe, de Valleyfield.

Le conférencier dit que le monde moderne se divise en deux classes: ceux qui optent pour l'Evangile et ceux qui sont contre l'Evangile; en d'autres termes que nous sommes pour Jésus-Christ avec son Evangile ou que nous sommes contre lui. Le conférencier est ainsi amené à parler du communisme dont il a résumé l'histoire et dont il a qualifié de doctrine de destruction, doctrine qui repose sur le matérialisme; il ajoute qu'il y aurait lieu pour le monde de trembler s'il n'avait encore la foi; il recommande la grande loi de l'amour du prochain comme moyen de combattre le communisme; il recommande égale-

## SECRETAIRE



M. le notaire J.-M. LEDUC, de Valleyfield, qui fut élu secrétaire des anciens retraitants dimanche dernier lors du grand ralliement annuel.

## VICE-PRESIDENT



M. EUCLIDE THEORET, de Beauharnois, qui fut élu 2ième vice-président au grand ralliement annuel des anciens retraitants dimanche dernier.

## TRESORIER



M. L.-J. HUGHES LANGEVIN, de Valleyfield, qui fut élu trésorier des anciens retraitants dimanche dernier à Châteauguay à l'occasion du grand ralliement annuel.

## Grand concert à Ormstown le 16 sept.

Jeudi soir prochain, le 19 septembre

Jeudi, le 19 septembre prochain, il y aura un grand concert vocal et instrumental en la salle MacDougall, à Ormstown, au profit de l'église de Ste-Malachie d'Ormstown. Ce concert est offert à monsieur le curé T. H. Delage à l'occasion de son 39e anniversaire de prêtrise.

Les personnes qui se rendront à cette soirée pourront entendre du très beau chant et de la belle musique. Tous les assistants pourront être certains de passer une agréable soirée. Voici le programme de cette soirée:

1—"Le Choeur du Cidre" extrait du "Voyage en Chine" de François Bazin, choeur mixte à quatre voix, par la Chorale Salaberry dont M. Irénée Tessier est le directeur; "Hymne à la nuit" choeur mixte à quatre voix de J. P. Rameau, par la Chorale Salaberry;

"Je dis que rien ne m'épouvante" extrait de l'opéra "Carmen" de G. Bizet, solo par Mlle Irène Tessier,

soprano dramatique;

"A Heart That's Free" de Alf. G. Robyn, solo de soprano lyrique, par Mlle Sheila Turnbull, soliste;

"Le Rosaire" par l'Union Musicale de Valleyfield, soliste Adrien Loisel, cornettiste.

2—"In the Evening by the Moonlight" et "Carry me back to Old Virginia" par James A. Bland, choeurs par la Chorale Salaberry;

"The World is Waiting for the Sunrise" de Ernest Seitz, choeur mixte à 4 voix, par la Chorale Salaberry;

"L'Amour est enfant de bohème" extrait de l'opéra "Carmen" de G. Bizet, solo par Mlle Gertrude Tessier, mezzo-soprano;

"Les Filles de Cadix" de Léo Delibes, solo par Mlle Eunice Ross, soprano;

"Carmena" de Wilson, solo par Mme Clara Turnbull, soprano;

"Reign of Rhythm" marche exécutée par l'Union Musicale de Valleyfield, dont Oscar Loisel est directeur.

3—"La Polonaise de Wieniawski", solo de violon par M. le docteur Irénée Frappier.

4—Allocution par M. le curé T. H. Delage.

5—"Etoile du Soir" de Ant. Gills, choeur féminin à 2 voix égales.

6—"L'Angelus de la Mer" de Gustave Goublier, choeur mixte à 4 voix par la Chorale Salaberry.

7—"Selection Gems of Scotland" par l'Union Musicale de Valleyfield.

7a—"Rêve de Valse" d'Oscar Strauss par Mlle Irène Tessier, soprano; et M. H. Dumouchel, ténor.

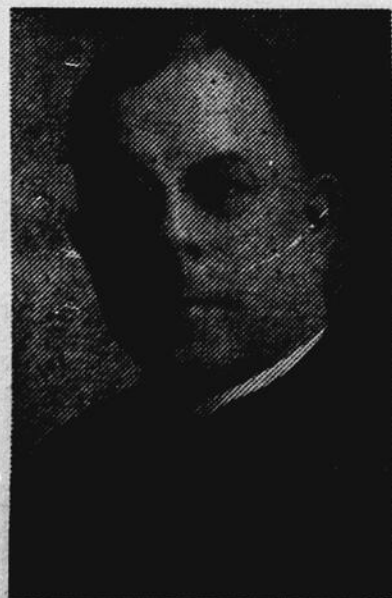
8—"Going Home" de Anton Dvorak, choeur mixte à 8 voix par la Chorale Salaberry.

9—"Indian Love Call" extrait de "Rose-Marie" de Rudolf Friml, arrangement de Earl Lawrence, choeur mixte à 8 voix par la Chorale Salaberry.

10—"Soul of the Surf" solo de trombone par M. Oscar Loisel. Au piano Mme Carmelle Lemay-Smith, accompagnatrice officielle du concert.

11—"O Canada" et "God Save the King" choeur à 4 voix mixtes par la Chorale Salaberry.

Billet 50 sous. Bienvenue à tous.



M. l'abbé T.-H. DELAGE

## Un bambin se blesse en tombant

Gilles Fontaine se blesse gravement

Gilles Fontaine, âgé de dix-huit mois, fils de M. Armand Fontaine, domicilié au numéro 232, rue Champlain, à Valleyfield, s'est grièvement blessé samedi soir dernier en tombant d'un balcon, à une quinzaine de pieds de hauteur.

On nous rapporte que l'état de l'enfant est assez grave.

## A ORMSTOWN

### Le magasin IDA'S LADIES' WEAR

Mlle IDA BEAUCHAMP, prop.  
présente

## Grande vente de fourrures d'avant-saison



TROIS (3) JOURS SEULEMENT  
Jeudi - vendredi - samedi  
LES 19 - 20 - 21 SEPTEMBRE 1946

- Tout ce que vous désirez dans les fourrures de première qualité
- Les styles les plus nouveaux
- Des prix convenant à toutes les bourses
- Satisfaction garantie en tout temps
- Conditions en conformité avec la Commission des Prix en T. de G.
- SPECIALITES: Mouton de Perse, Rats Musqués, Seal, Chats Sauvages, Sconse d'Alaska, Seal Bruns, Oppossum. ...

RENDEZ NOUS VISITE OU TELEPHONEZ  
A ORMSTOWN  
et demandez pour Mlle BEAUCHAMP

# 39

Le représentant de la MAISON OSTIGUY se fera un plaisir de vous aider à choisir la fourrure que vous préférez et désirez.

# Mallette s'achemine vers le championnat

## Hôtel Mallette remporte deux brillantes victoires sur le Huntingdon en fin de semaine

Série finale de 4 dans 7 qui décidera du Championnat de la Ligue Southwestern — Omer Bourdeau se met en évidence — Prochaine joute au Parc Sauvé dimanche prochain

Le club Hôtel Mallette de Maurice Mallette, dirigé par le vétéran Marcel Bourdeau, a remporté deux brillantes victoires en fin de semaine pour prendre les devants dans la série-finale de 4 dans 7 contre le Huntingdon pour le championnat de la ligue de Balle-Molle Southwestern de Valleyfield. L'Hôtel Mallette a remporté sa première victoire samedi soir le 7 septembre au Parc Sauvé par le compte de 7 à 1.

Omer Bourdeau, le brillant lanceur de l'Hôtel Mallette lança en maître pendant toute la partie en n'allouant que 5 coups sûrs bien espacés, et en retirant 13 hommes au bâton presque 2 par manche, ce qui n'est pas loin d'être un record pour une partie d'une série élimi-

Dimanche l'Hôtel Mallette allait à Huntingdon battre l'équipe de cette localité au compte de 7 à 2 et aussi porté son avance à 2 victoires à 0 dans la série.

Omer Bourdeau, l'homme de fer, était encore au monticule des vainqueurs et fut encore aussi brillant que la première partie jouée la veille, c'est-à-dire 5. Seul à la 6e manche, Omer a semblé faiblir quand il alloua 3 coups sûrs consécutifs à Derépentigny, Sénécal et Watson qui comptèrent les deux seuls points de leur club, à la suite de ces coups, mais Bourdeau se ressaisi vite de cette faiblesse en retirant les 2 frappeurs suivants, Bernhardt et Kerby sur 3 prises.

Georges Bougie, "the all around man" de l'Hôtel Mallette qui jouait cette fois au 2e but, fut le meilleur de son club au bâton en frappant 3 coups sûrs en 4 apparitions au bâton pour faire compter 4 des 7 points de son équipe. Il joua aussi avec brio au champ spécialement à la 4e manche en exécutant un arrêt sensationnel aux dépens de Sénécal, le dur frappeur du Huntingdon.

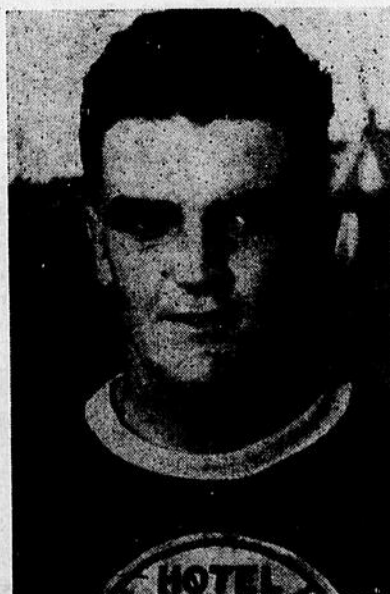
### 1ère PARTIE SERIE FINALE

Sept. 8 au Parc Sauvé de Valleyfield

| Huntingdon 1                       | AB | CS | R | E |
|------------------------------------|----|----|---|---|
| McCallum, 2b. ....                 | 3  | 1  | 1 | 2 |
| Smith, 1. ....                     | 2  | 1  | 1 | 1 |
| French, c.g. ....                  | 3  | 0  | 1 | 0 |
| Sénécal, c.c. ....                 | 3  | 2  | 1 | 0 |
| Derépentigny, r. ....              | 3  | 0  | 2 | 0 |
| Watson, c.d. ....                  | 3  | 1  | 1 | 0 |
| Gavin, 1b. ....                    | 2  | 0  | 7 | 2 |
| Kirby, a.c. ....                   | 2  | 0  | 0 | 0 |
| Proudfoot, 3b. ....                | 2  | 0  | 3 | 0 |
| x McLean ....                      | 1  | 0  | 0 | 0 |
| xx McCallum, J. ....               | 0  | 0  | 0 | 0 |
| z Sénécal ....                     | 1  | 0  | 0 | 0 |
| zz Chs. Faille ....                | 1  | 0  | 0 | 0 |
| x frappa pour Gavin à la 7e manche |    |    |   |   |
| xx " " Kirby " " " "               |    |    |   |   |
| z " " Proudfoot " " " "            |    |    |   |   |
| zz " " Smith " " " "               |    |    |   |   |

| Hôtel Mallette 7   | AB | CS | R | E |
|--------------------|----|----|---|---|
| Brunet, 2b. ....   | 3  | 1  | 0 | 0 |
| Bourdeau, 3b. .... | 2  | 0  | 2 | 1 |
| Bougie, c.c. ....  | 4  | 1  | 0 | 0 |
| Glaude, c.d. ....  | 3  | 1  | 0 | 0 |
| Tessier, 1b. ....  | 4  | 1  | 3 | 0 |
| Latour, a.c. ....  | 2  | 0  | 2 | 0 |

### BON LANCEUR



OMER BOURDEAU, lanceur de l'Hôtel Mallette, qui a lancé les deux parties jouées contre le Huntingdon en fin de semaine dernière. Samedi dernier, au cours de la joute, il a retiré 13 frappeurs au bâton.

### DONATEUR



M. J.-ALBERT LEDUC, populaire sportsman de Valleyfield, qui vient d'offrir un superbe trophée pour l'équipe qui remportera le championnat de la Ligue Southwestern. Les deux équipes qui sont actuellement aux prises sont l'Hôtel Mallette et le Huntingdon.

|                                                                                                                                                                                                                                                                         |   |   |   |   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|---|---|---|
| Campeau, r. ....                                                                                                                                                                                                                                                        | 4 | 1 | 1 | 1 |
| Dandurand, c.g. ....                                                                                                                                                                                                                                                    | 3 | 2 | 0 | 0 |
| Bourdeau, O. l. ....                                                                                                                                                                                                                                                    | 3 | 2 | 0 | 0 |
| Sommaire                                                                                                                                                                                                                                                                |   |   |   |   |
| Huntingdon ..                                                                                                                                                                                                                                                           | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Hôtel Mallette 1                                                                                                                                                                                                                                                        | 4 | 1 | 0 | 1 |
| Deux buts: Sénécal, Bougie, Bourdeau, O.; Laissé sur les buts: Huntingdon, 6; Hôtel Mallette, 10; Retirés au bâton par Smith, 1; par Bourdeau, 13; Buts sur balles par Smith, 6; par Bourdeau, 2; Arbitres: derrière le marbre, C. Zeagman; but: L. Emond et A. Rivest. |   |   |   |   |

### 2ème PARTIE SERIE FINALE

Sept. 9 partie jouée à Huntingdon

| Hôtel Mallette 7                   | AB | CS | R | E |
|------------------------------------|----|----|---|---|
| R. Dandurand, c.c. ....            | 4  | 0  | 2 | 0 |
| M. Bourdeau, 3b. ....              | 3  | 2  | 0 | 0 |
| G. Bougie, 2b. ....                | 4  | 3  | 1 | 0 |
| Glaude, c.d. ....                  | 4  | 1  | 3 | 0 |
| Tessier, 1b. ....                  | 4  | 0  | 5 | 0 |
| Latour, a.c. ....                  | 4  | 1  | 1 | 0 |
| Campeau, r. ....                   | 4  | 2  | 2 | 0 |
| S. Dandurand, c.g. ....            | 3  | 0  | 0 | 0 |
| O. Bourdeau, l. ....               | 3  | 0  | 1 | 2 |
| Huntingdon 2                       |    |    |   |   |
| French, c.g. ....                  | 4  | 0  | 2 | 1 |
| McCallum, 2b. ....                 | 4  | 0  | 1 | 1 |
| Derépentigny, r. ....              | 3  | 2  | 1 | 0 |
| Sénécal, c.c. ....                 | 3  | 1  | 3 | 1 |
| Watson, c.d. ....                  | 3  | 1  | 0 | 0 |
| Gavin, 1b. ....                    | 1  | 0  | 4 | 1 |
| Bernhardt, 1b. ....                | 1  | 0  | 4 | 0 |
| Kirby, a.c. ....                   | 2  | 1  | 1 | 0 |
| Proudfoot, 3b. ....                | 2  | 0  | 2 | 0 |
| Kirnan, l. ....                    | 2  | 0  | 0 | 0 |
| z McCallum, J. ....                | 1  | 0  | 0 | 0 |
| zz McLean ....                     | 1  | 0  | 0 | 0 |
| zzz Smith ....                     | 1  | 0  | 0 | 0 |
| z frappa pour Gavin à la 4e manche |    |    |   |   |
| zz Proudfoot ....                  | 7e |    |   |   |
| zzz Kirnan ....                    | 7e |    |   |   |

|     |           |    |
|-----|-----------|----|
| zzz | Proudfoot | 7e |
| zzz | Kirnan    | 7e |

Sommaire  
Hôtel Mallette 2 0 4 0 0 1 0—7 9 2  
Huntingdon .. 0 0 0 0 0 2 0—2 5 4

Deux buts: G. Bougie, Latour, Campeau; trois buts aucun; circuit aucun; sacrifice, aucun; laissé sur les buts: Huntingdon 6; Hôtel Mallette, 6; Retirés au bâton par Kirnan, 3; par O. Bourdeau, 5; Buts sur balles par Kirnan, 1; par O. Bourdeau, 1; Arbitres: derrière le marbre, C. Zeagman; but: A. Rivest.

### PARTAGEONS NOTRE RATION DE VIANDE

Mangeons moins de viande pour pouvoir en envoyer aux pays qui en manquent. Chaque coupon valide, remis aux receveurs autorisés ou aux comités de rationnement, augmenta les expéditions de viande outre-mer. Une part un peu moins grosse sur les assiettes pour qu'il n'y ait aucun reste -- voilà le vrai moyen de fournir de la viande aux affamés.

## La paralysie infantile n'est pas la seule maladie qui nous menace de nos jours

Excepté en temps d'épidémie, la coqueluche, et la fièvre scarlatine, pour la plupart maladies évitables, font plus de victimes que la poliomyélite

La présente épidémie de poliomyélite qui fait des ravages dans plusieurs régions du Canada est tragique—tragique en ce sens qu'elle tue ou rend infirmes plusieurs de ses victimes, dit la Ligue canadienne de santé dans une déclaration émise aujourd'hui. Cette déclaration précise cependant qu'il est important de ne pas oublier qu'il y a d'autres maladies—des maladies évitables—qui, d'une année à l'autre, font plus de victimes que la paralysie infantile.

Cette déclaration émise à l'occasion de la prochaine Semaine nationale d'immunisation (du 29 septembre au 5 octobre), fait remarquer que peu de Canadiens se rendent compte qu'en 1945, la coqueluche a causé plus de décès que la poliomyélite, la diphtérie et la fièvre scarlatine toutes ensemble. Il y eut 457 décès causés par la coqueluche, 270 par la diphtérie, 79 par la fièvre scarlatine et 24 par la paralysie infantile. Cependant aucune des trois premières maladies ne fut considérée comme épidémie durant cette année là.

La Ligue canadienne de santé déclare que bien qu'il soit tragique que la science médicale ne puisse pas encore prévenir la poliomyélite, il est encore plus tragique que la population canadienne ne coopère pas cent pour cent en utilisant les moyens disponibles pour effacer ou diminuer des maladies qui sont en partie ou entièrement évitables.

Elle fait remarquer que des milliers de vies ont été sauvées par l'emploi du sérum contre la diphtérie qui est cent pour cent efficace contre cette maladie. Il y a un vaccin contre la coqueluche qui est ef-

ficace dans 80% des cas et les personnes vaccinées qui contractent tout de même cette maladie sont moins sérieusement atteintes. L'agent immunisateur contre la scarlatine est aussi efficace dans la même proportion de 80%.

Cependant, continue la Ligue canadienne de santé, malgré la facilité d'usage de ces moyens préventifs, les maladies ci haut mentionnées continuent de menacer la santé de la population canadienne, surtout celle des enfants. "Aussi longtemps que les parents négligeront de faire immuniser leurs enfants, ces maladies contagieuses continueront de constituer une menace plus dangereuse que la poliomyélite, excepté durant les années où cette dernière est à l'état d'épidémie."

### Ste-Barbe

M. Aurélien Fortier ainsi que Mmes Béatrice Duhaine, Thérèse Girouard et Antoinette Fortier étaient de passage à Montréal et à Dorval dimanche dernier.

M. et Mme Dolor Tremblay assistaient au mariage Robert-Pilon samedi, à Valleyfield.

### Hemmingford

Le 17 septembre, nous aurons notre souper annuel sous le patronage de M. le curé Langlois. Une cordiale bienvenue à tous.

### Ormsdown

M. et Mme Joseph Lepage, M. et Mme Léona Guérin, à Montréal dimanche dernier, en visite chez des parents.

## Valleyfield Upholstering Limited

7, rue Académie

Téléphone 505

VALLEYFIELD, P.Q.

Rembourrage — Couverture d'auto (tops)

Chesterfields.

(30-8-47)

## C. A. R. C.

Engagez-vous dans le

CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN

Faites application si vous avez de 18 à 25 ans, une 11e année ou un cours technique ou cléricale.

VETERANS: Considération spéciale.

Soins médicaux et dentaires et uniformes gratuits, solde avantageuse, congés payés, carrière lucrative.

UNITE MOBILE DE RECRUTEMENT

A VALLEYFIELD

Hôtel-de-Ville, Valleyfield

1 p.m. à 9 p.m.

Mardi et mercredi, les 17-18 septembre

FORCE PERMANENTE DU C.A.R.C.

**4 Générations**  
de femmes nerveuses  
ont su faire  
disparaître facilement  
la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ,  
NERVOSITÉ,  
FAIBLESSE,  
PÂLEUR,  
MANQUE  
D'APPÉTIT

TROUBLES  
FÉMININS,  
SYMPTÔMES  
OU CONSÉ-  
QUENCES DE  
L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES  
**PILULES ROUGES**  
POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES  
CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE LEE, 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL 18

## Huntingdon en viendra de nouveau aux prises avec le Mallette, dimanche

Samedi soir, l'Hôtel Mallette ira jouer la 3e partie de la série à Huntingdon — Dimanche, au Parc Sauvé, ce sera la 4e partie — Une foule record attendue

Dimanche après-midi, le 15 septembre à 4 hrs, après le pèlerinage au cimetière, aura lieu, au Parc Sauvé, la 4e partie de la série semi-finale de 4 dans 7 entre le Huntingdon Royal de Charley Faille et l'Hôtel Mallette de Maurice Mallette. La 3e partie de cette série aura lieu à Huntingdon samedi soir le 14 septembre à 6 hrs.

Cette série met aux prises deux des meilleures équipes de la Province pour cette saison, car c'est

le H'don Royal qui a remporté le championnat indépendant de la Province de Québec au tournoi du 2 septembre à Ormstown et c'est l'Hôtel Mallette qui a remporté les honneurs du tournoi de Valleyfield le 28 juillet.

Le H'don Royal qui aligne maintenant régulièrement des étoiles tels que Sénécal, Daoust, Kirnum qui avaient cessé de jouer pour le club de Charley Faille au milieu de la saison pour évoluer pour une autre équipe d'Huntingdon, est une équipe des mieux balancées tant dans son département de lanceur avec Smith qui lança "un no hit, no run game", au cours de la saison, que dans celui des frappeurs tels que Sénécal, Bernhardt, French etc.

Toute cette phalange d'étoiles se promettent bien de reprendre le terrain perdu dans cette série contre l'Hôtel Mallette qui même par deux victoires à 0.

Cette partie, qui peut être la dernière de la saison si l'Hôtel Mallette gagne samedi à H'don et Valleyfield devrait attirer une foule record.

## Funérailles de Mme H. Masse à Melocheville

Samedi, le 31 août 1946, à 9½ heures, en l'église Notre-Dame de la Paix de Melocheville, avaient lieu les funérailles de Mme Harry

### LE PATRON DE LA SEMAINE



**2879**  
SIZES 10-40  
Cette magnifique robe quatre pièces aux épaules relevées est justement l'idéal pour la saison d'été. Les épaules et le collet sont confectionnés de manière à assurer tout le confort voulu.

On peut obtenir le numéro 2879 dans les grandeurs 10, 12, 14, 16, 18, 20 et 40.

La taille 16 requière 2 verges ¾ de tissu de 39 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en faisant la demande au Service des Patrons, LA GAZETTE DE VALLEYFIELD, 44 rue Ste-Cécile, Valleyfield, en ayant soin d'inclore la somme de vingt sous en monnaie ou bon de poste. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau de LA GAZETTE et ne sont pas échangeables.

Masse, née Valéda Fortier, décédée, à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 29 août, à l'âge de 39 ans.

M. l'abbé Georges Simon, curé, chanta le service, assisté de MM. les abbés Paul Patenaude, et Bruno Gaboury, séminariste, comme diacre et sous-diacre.

La quête a été faite par MM. Lucien Bergeron, de Beauharnois et G. Sarrazin de Valleyfield, beaux-frères de la défunte.

Les porteurs étaient: MM. G. Sarrazin, de Valleyfield, Edmour Bergeron, Ildège Masse, Armand Masse, Lionel Masse, et Lucien Bergeron, de Beauharnois.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial de Beauharnois.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, une fillette, Pierrette. Deux soeurs, Mme Lucien Bergeron (Hermosa) de Beauharnois et Mme Joseph Haineault (Délusia) de Melocheville. Deux frères, MM. Léo et Réal Fortier de Melocheville. Sa belle-mère, Mme Napoléon Fortier de Melocheville. Ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Flora Poissant, M. et Mme Noella Lafontaine de Melocheville, MM. et Mmes G. Sarrazin, de Valleyfield, Ildège Masse, Edmour Bergeron, de Beauharnois, Floribert Allard, de Melocheville, MM. Lionel Masse et Armand Masse de Beauharnois. Ses oncles et tantes, MM. et Mmes Moïse Fortier de Melocheville, Alexandre Emond de Montréal, Mme Francis Rufange de Woodlands, Mme Léandre Prud'homme de Montréal, Mme Yvonne Charette de Melocheville, Mme Jean-Baptiste Allard de Melocheville, Mme Pierre Fortier de Woodlands et M. Ernest Faubert de Woodlands. Plusieurs neveux et nièces.

### REMERCIEMENTS

M. Harry Masse, les familles Fortier et Masse remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des

Le jeu de quilles est un excellent exercice physique

## Salaberry Bowling

La salle la mieux aménagée et l'endroit préféré des amateurs de quilles.

**SALON SPACIEUX POUR LES DAMES**

Bienvenue à tous

237a, rue Victoria  
Valleyfield, Tél. 830-R



Propriétaire  
J.-ALBERT GARIEPY

## La grève du textile fait perdre 120,000 journées de travail en juillet dernier

L'hon. Humphrey Mitchell fait le bilan des grèves et la proportion des grèves au Canada pour le mois de juillet

Le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, a fait, en fin de semaine, le résumé du bilan des grèves au Canada pour le mois de juillet, en déclarant que malgré la forte proportion de temps perdu à cause de grèves en juillet, le nombre de travailleurs intéressés et de journées de travail perdues a accusé une diminution sur celui du mois de juin.

Les grèves au Canada durant juillet ont affecté 49,752 travailleurs, contre 70,688 au mois de juin; les conflits industriels ont fait perdre 918,285 journées individuelles de travail au mois de juillet, contre 935,188 au mois précédent.

marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Harry Masse, soit par offrandes de messes, tributs floraux, télégrammes, soit par sympathie, visites ou assistance aux funérailles.

Le nombre des grèves et des lock-outs qui étaient en cours à un moment ou l'autre du mois de juillet s'élève à 42. De ces grèves, 14 avaient commencé avant la fin de juin. A la fin de juillet, deux des 14 grèves qui avaient commencé en juin s'étaient terminées; tandis que 17 des 28 grèves qui avaient débuté en juillet étaient terminées par un accord ou par le retour des ouvriers au travail en attendant le règlement. Ainsi, il y avait 23 grèves en cours au commencement d'août.

Les trois plus grandes grèves durant le mois de juillet, intéressaient les travailleurs du caoutchouc en Ontario, les travailleurs d'aciéries à Hamilton, et au Sault Ste-Marie (Ontario) et à Sydney (N.-E.) ainsi que les ouvriers des textiles à Montréal et à Valleyfield. Ces trois grèves ont causé la perte de 540,000

(Suite à la page 9)



*Trop est trop!*

Tout comme un tableau interurbain... il ne compte que tant de lignes, tant de positions—et quand il est débordé, certains appels sont fatalement retardés.

Nous regrettons ces retards inévitables. Mais il se transmet trois fois plus de communications qu'aux jours d'avant-guerre. Pour écarter ce surcroît du trafic, nous installons de l'outillage aussi rapidement qu'il devient disponible, mais la pénurie de matériaux essentiels ralentit encore notre programme d'expansion. Ce retard se fait sentir tout le long de la ligne. Vous le subissez quand la téléphoniste est incapable d'établir votre communication immédiatement.

Si cela se produit, rappelez-vous qu'elle sert plus d'usagers que jamais—et qu'elle vous mettra en relations avec la personne appelée aussi rapidement que possible.



EXAMEN DE LA VUE  
Ajustement et réparations de verres

Heures de bureau:  
9 a.m. à 9 p.m.

**LOUIS BROUILLETTE, B.A.O.**

BACHELIER EN OPTOMETRIE  
de l'Université de Montréal

44, rue Ste-Cécile,  
VALLEYFIELD

Tél. 1277-J

**SOYEZ FORTS**

SI VOUS SOUFFREZ DE:  
FAIBLESSE, COURBATURES,  
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,  
FATIGUE HABITUELLE,  
MANQUE D'APPÉTIT...

Prenez Les **PILULES MORO**

1566 ST-DENIS, MONTREAL



# CAFÉ "SALADA"

## Le Corps d'Aviation Royal Canadien lance un appel aux jeunes gens de Beauharnois

L'officier en charge de l'unité de recrutement mobile sera à Beauharnois lundi prochain — Il occupera un des bureaux du Service de Placement National — Invitation aux jeunes gens à venir le rencontrer

Lundi prochain, le 16 septembre, tous les jeunes gens de la ville de Beauharnois intéressés à l'aviation auront l'occasion de rencontrer l'officier en charge de l'unité de recrutement mobile du C. A. R. C. En effet cet officier occupera un bureau offert par le Service de Placement National de 1 heure p.m.

à 9 heures p.m. lundi prochain. Il sera prêt à recevoir tous les jeunes de Beauharnois qui désirent s'enrôler dans le Corps d'Aviation Royal Canadien. Il invite spécialement les vétérans du C.A.R.C. à venir le rencontrer.

Voici quelques renseignements qui seront des plus utiles aux postulants: LE CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN a des débouchés dans les métiers d'équipes au sol, dont, entr'autres: mécaniciens d'aéronefs, électriciens, radiotechniciens, sténographes, commis à la comptabilité, commis de bureau, etc.

AGE. Pour être admis à l'enrôlement le postulant, s'il n'a pas fait de service militaire, doit avoir 18 ans révolus et moins de 26 ans.

INSTRUCTION. Le degré d'instruction exigé est l'équivalence à la IIème année scolaire; cependant, une attention bienveillante sera donnée à ceux qui ont complété la

## Nouveau Conseil de l'Union de la St-Lawrence Alloys & Metals

Ces jours derniers, l'Union de la St-Lawrence Alloys & Metals, de Beauharnois, a élu un nouveau Conseil, en voici les membres:

Président: M. Georges-Henri Primeau.  
1er vice-président: M. Albert Legault.  
2e vice-président: M. Hector

MacDonald.

Secrétaire - correspondant: M. Alphonse Bouchard.

Secrétaire-financier: M. Ernest Delage.

Sentinelle: M. Edgar Carrière.

Capitaines: M. Ernest Gendron, M. Charles Grégoire, M. Henri Dion, M. Albert Paris, M. A. Surprenant.

## Accidents causés par l'alcool

L'abus de l'alcool de  
la part des chauffeurs  
est trop fréquent

Exprimant l'opinion que "le fait de ne pas parler de certains de nos défauts dans le but d'éviter de leur donner de la publicité à l'étranger est plutôt un aveu de faiblesse qu'un trait d'amour-propre national", la Ligue de sécurité de la province de Québec s'élève aujourd'hui contre les abus de l'alcool de la part de trop nombreux chauffeurs d'automobiles ou de camions. Une étude des plus graves accidents de la route, au cours des mois d'été, a démontré que l'alcool a

joué un rôle de première importance dans la plupart de ces accidents. La Ligue fait remarquer que le Québec n'est pas épargné et que "le nombre des chauffeurs qui ont perdu une partie de leur habileté par l'usage de boissons enivrantes, et le nombre des accidents causés par ces chauffeurs, sont aussi élevés dans notre province que dans toute autre partie du continent

américain".

Avant de s'asseoir au volant, le chauffeur qui ne se sent pas en possession complète de toutes ses facultés devrait songer aux suites déplorables du moindre instant d'inattention, de la plus légère fausse manœuvre. En quelques minutes, le citoyen le plus respectable peut devenir un criminel, un individu qui a causé la mort d'une personne. Et il devra en subir les conséquences.

## COQUERELLES

Faites désinfecter vos maisons et établissements publics.

En vous adressant

L.P. BRISSON

98, Chemin Larocque,

Tél. 1023-R

(5-12-19-26-C)

## Cartes Professionnelles et d'Affaires

Meloche & Perron  
avocats

31, rue du Marché  
Tél. 1289

G. A. Meloche, tél. rés.: 1289  
M. Perron, tél. rés.: 1180-M-11

J. - M. Lafleur  
D.E.B.A.

Architecte

Tél. Bureau 38

309, rue Victoria Rés. 20  
Valleyfield

Dr Lucien Perron

de l'Hôtel-Dieu de Montréal,  
Spécialiste pour les maladies des  
yeux, oreilles, nez et gorge

FERME SON BUREAU  
à 31, du Marché, Valleyfield  
LE 1er MAI

Pour renseignements, s'adresser  
à son bureau à Montréal  
3744, St-Denis — Lancaster 6868

René E. Dubé

COMPTABLE AGREE

TEL. 1443-J

Gontran Saintonge, C.R.

AVOCAT

42, Ste-Cécile — Valleyfield  
Téléphone 500

Joseph Primeau

Courtier en assurances

VIE - FEU - VOL - AUTOMOBILE  
RESPONSABILITE - ACCIDENTS

Rés.: 139 St-Laurent, Tél. 50  
VALLEYFIELD

Annoncez dans

"LA GAZETTE DE VALLEYFIELD"

ou

"LE COURRIER"

DE BEAUHARNOIS

Lemieux & Lafontaine

avocats

Bur.: 32, rue Ste-Cécile, tél. 248  
A. Lemieux, M.A.L., tél. 558

R. Lafontaine, tél. 1388-w

Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)

ARPENTEUR GEOMETRE

Valleyfield, P.Q.

Téléphone 401 — Casier 124

Dr Aimé Leduc

Médecin-chirurgien

Tél. 803 — 79, rue Ste-Cécile

Heures de bureau:

Résidence d'été: Tél. 1156-J-3

Salaberry de Valleyfield

2 à 4 heures l'après-midi

7 à 9 heures le soir

Hébert & Legault

Comptables Publics Licenciés

IMPOTS SUR LE REVENU

COMPTABILITE

ORGANISATION

Valleyfield

217, Victoria — Tél. 1541

Montréal

10, O., rue St-Jacques — LA. 4018

J. - G. Bélanger & Cie

ASSURANCES — PLACEMENTS

48, Ste-Cécile Valleyfield

Téls. Bureau 802; Résidence 84

Paul E. Bourdon

MERCERIES POUR HOMMES

Habits et paletots SEMI-READY

Tout fait ou Sur Mesures

Chapeaux Buckley Brooks

SOULIERS, CHEMISES, GANTS, ARTICLES DE

TRAVAIL, ETC.

PAUL E. BOURDON

5, rue du Marché Tél. 631 Valleyfield, Qué.

Donnez vos commandes d'habits sur mesures à bonne heure

## TERRE A VENDRE

Une ferme d'environ 70 acres dont 50 défrichés et 20 propres à la culture érablière. Une maison en briques de 10 appartements. Une étable pouvant contenir 12 bêtes à cornes et une écurie de 7 chevaux, granges pour le foin et autres bâtiments extérieurs. Tout en bonne condition. Possession immédiate. Située dans la concession Boyd. Vendrait en bloc ou divisé. S'adresser à—

R. C. COOPER

Tél. 350, Huntingdon entre 9 a.m. à 4 p.m.

(29-5-12-19-P)

## Elle vous fait Ressentir un Si Grand Bien-Être



Tonique à Vitamine B1

Grandement en usage pour combattre le mal de tête, l'insomnie, l'indigestion nerveuse, l'irritabilité, l'anémie, la fatigue chronique et l'épuisement du système nerveux.

60 cts Format d'économie, \$1.50

Nourriture du Dr Chase  
POUR LES NERFS



INVITATION. Tous les jeunes gens qui ont complété un cours d'études sont invités à considérer les avantages d'une carrière dans la force permanente du C.A.R.C.

On invite particulièrement les anciens et les nouveaux cadets de l'Air à venir rencontrer l'officier recruteur de qui ils obtiendront des renseignements précis.

Ceux qui ne pourront pas rencontrer l'officier recruteur pourront obtenir les renseignements désirés en écrivant à l'Officier de l'Air commandant, 1ère Région de l'Air, Trenton, Ont.



La Laurentienne  
Assurance-Vie

La Prévoyance  
Assurance Générale

J. - LEO MONTPETIT  
ASSURANCES GENERALES

Saint-Timothée Tél. 1180-W-12

La Protection Nationale — L'Equitable

**PEPSI-COLA**  
... IL  
**ETANCHE LA SOIF**

# LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

**Au VICTORIA**  
P. CHARETTE et G. GENDRON, props.  
Le restaurant idéal pour  
un bon repas à toute heure du jour et  
de la nuit.  
BAR-B-Q  
**BIERES et VINS**  
Cigares - Journaux - Liqueurs  
175, RUE VICTORIA VALLEYFIELD, P.Q.

**LANIEL & FILS, Enrg.**  
Horlogers-bijoutiers  
23b, rue St-Laurent,  
Valleyfield  
—  
MONTRES "GRUEN"  
QUALITE ET  
PRECISION

VOUS ECONOMISEREZ EN VI-  
SITANT CHAQUE SEMAINE  
NOTRE RAYON D'EPICERIES  
ET VIANDES AU SOUS-SOL

**LA CIE.**  
**Dion**  
LIMITÉE  
TEL. 211 VALLEYFIELD

Page 16

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Jeudi, le 12 septembre, 1946

## Plus de 2000 ouvriers à l'ouvrage

**La Montreal Cottons Limited n'espère pas atteindre son niveau de production d'avant-grève avant environ deux semaines — Les équipes de nuit à l'oeuvre — Tout marche rondement**

Valleyfield bourdonne d'activités et d'entrain ces jours-ci. En effet, depuis l'ouverture de la Montreal Cottons Limited lundi matin dernier il semble exister plus d'enthousiasme un peu partout dans la ville, et surtout chez les marchands qui ont été les plus cruellement éprouvés par une grève qui a duré 100 jours.

Dès lundi matin, vers 6.40, plus de 1800 employés de la Montreal Cottons étaient à leur poste dans l'usine, des plus anxieux de se remettre à l'ouvrage. Quelque 400 ouvriers durent retourner à leur résidence un peu plus tard ce matin-là car on ne pouvait organiser toute la machinerie et le fil assez rapidement pour mettre certains opérateurs à l'oeuvre immédiatement. Toutefois, la plupart de ces personnes sont maintenant à l'ouvrage et la production commence

lentement mais sûrement.

Un représentant de la compagnie nous apprenait au début de la semaine qu'il était faux de prétendre qu'il y avait discrimination en ce qui concerne certaines personnes qui ont été priées d'attendre quelques jours avant de retourner à l'ouvrage. "Il faut que notre machinerie soit en ordre avant de la mettre en branle et c'est ce que nous nous efforçons de faire. Nous sommes très anxieux de reprendre tous nos employés afin de commencer une production totale le plus tôt possible."

Cette même personne nous déclarait que les dégâts causés par l'humidité, le manque d'attention, etc., aux machineries ne sont pas aussi élevés qu'on l'aurait cru au début de la semaine. Toutefois, le huilage, l'ajustage, la mise en branle des métiers, etc., nécessitent toujours quelques heures d'ouvrage. Les experts travaillent sans relâche dans chaque département afin que les équipes de jour et de nuit soient à l'oeuvre au grand complet le plus vite possible.

Ce matin on nous disait que près de 2200 employés ont repris leur poste à la Montreal Cottons, comprenant les quelques équipes de nuit qui sont à l'oeuvre depuis mardi soir.

Voici le texte de la déclaration de M. Blair Gordon, président de The Montreal Cottons Limited en marge de l'ouverture de l'usine de Valleyfield lundi matin dernier:

Le travail a repris dans notre filature de Valleyfield, ce matin,

### CONFERENCIER



Mgr P.-E. LEGER, vicar général du diocèse de Valleyfield, qui donnera une conférence à Saint-Hyacinthe, dimanche, le 29 septembre prochain, à l'occasion de la Semaine Sociale de Saint-Hyacinthe.

alors que plus de 1,800 de nos employés sont entrés au travail pour la première fois depuis le matin du 3 juin, alors qu'ils ont constaté que le local 100 des ouvriers unis du textile avait barricadé les barrières pour les empêcher d'exercer leur droit d'entrer.

En trois occasions, au moins, depuis le 3 juin, des groupes d'employés dont le nombre variait entre 100 et 300 ont bravé les menaces et la violence du local 100 des ouvriers-unis du textile pour tenter de retourner au travail. Chaque fois, ces bons citoyens de Valley-

### N'oubliez pas la campagne de 10 sous de la Légion Canadienne

Les organisateurs de la campagne de 10 sous, membres de la Légion Canadienne, section Valleyfield, nous apprennent mercredi que la campagne bat son plein et que les résultats à date sont très encourageants.

Il faut se rappeler que les revenus de cette campagne seront employés pour aider à enrayer les dangers de la paralysie infantile dans notre milieu.

Espérons que Valleyfield n'aura pas à souffrir de cette terrible maladie.

field ont été privés de la protection qu'auraient dû leur apporter les autorités municipales, chargées de veiller au droit et au bon ordre. Les meneurs unionistes ont de la sorte été autorisés à continuer leurs attaques contre les personnes et la propriété privée.

Certains sympathisants de l'union ont cherché à se faire du capital en soulignant le fait que la Sécurité provinciale a été forcée de recourir à l'emploi de gaz lacrymogènes quand des employés ont cherché à quitter la filature pour retourner à leurs demeures. Ces gens estiment apparemment qu'on aurait dû laisser ces hommes et ces femmes sans armes à la merci de groupes de terroristes qui voulaient les lapider et les battre. On aurait sans doute voulu que ces ouvriers fussent laissés à la merci de ces dangereux personnages, sans que l'on ne fasse aucun effort pour les aider à quitter les lieux.

Ceux qui ont dirigé ces attaques contre les personnes et la propriété privée ont été accusés d'actes criminels et ils seront poursuivis dans toute l'étendue de la loi, dans l'intérêt de tous nos employés qui ont souffert de privations de toutes sortes sous les conditions qui leur ont été imposées pendant plus de trois mois à Valleyfield.

Le sentiment général, à Valleyfield aujourd'hui, en est un de profond soulagement devant la disparition d'une situation illégale et non nécessaire.

### 25e ANNIVERSAIRE



M. l'abbé GREGOIRE LEVEILLE qui célébrait mercredi (hier) son 25ième anniversaire de prêtrise. Pour marquer cet événement, il y eut une messe hier matin à la cathédrale à neuf heures. Le midi il y eut un grand banquet à l'évêché en l'honneur du jubilaire. — (Photo Elie Gendron).

### Rowley et Beaucage-

(Suite de la page 9)

ne vois pas qu'il souffrirait de préjudice si son procès s'instruisait dans la métropole. De plus, le législateur a voulu émettre un premier principe. C'est de faire subir à un accusé un procès juste et impartial. L'aurait-il ce procès impartial à Valleyfield où les esprits sont montés?"

#### La question du cautionnement

Lorsqu'il s'est agi du cautionnement Me Bumbray a déclaré que la preuve à l'enquête préliminaire avait révélé que les deux accusés Rowley et Beaucage se seraient rendus coupables de délits très graves. Ils étaient à la tête d'une foule. Des émeutes ont eu lieu et des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars ont été causés à la propriété.

"Nous avons reçu instruction de nous opposer à tout cautionnement ou d'en exiger un très élevé si le juge décide à propos de les libérer provisoirement. Jamais dans la province de Québec une grève n'a donné lieu à des scènes aussi tumultueuses. Sur ce, Me Perrault répliqua que l'émeute n'aurait pas été provoquée par les accusés mais qu'elle avait été provoquée par d'autres.

#### Dernières remarques du juge

Puis le juge ajouta: "Il s'agit d'une situation très grave. Je ne voudrais pas qu'il y ait du tumulte à chaque grève comme on a tenté de le faire dans le Québec comme partout ailleurs dans le pays. Le piquetage paisible et le droit de grève sont légaux, mais lorsque ce piquetage est dirigé contre les personnes et contre la propriété il ne doit pas être toléré". Puis il posa les conditions mentionnées plus haut pour la libération des deux accusés.

### Pêches No 1

Panier

-0-

### FEVES CHINOISES

(Chop Suey)

2 lbs pour 25c

### Pamplemousses

No 96

3 pour 25c

### Tomates

Très belles

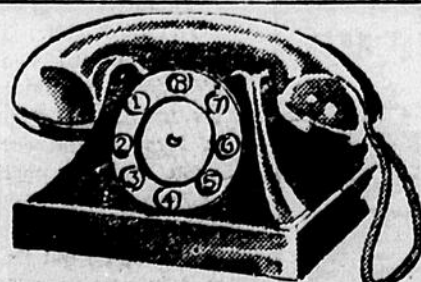
3 lbs pour 10c

### SPECIAUX VENDREDI ET SAMEDI

## EMILE BEAUCHAMP

FRUITS ET LEGUMES  
RESTAURANT

PÂTISSERIE FRANÇAISE



904

904

22a, rue Jacques-Cartier

Valleyfield, P.Q.

Avec une commande d'une piastre et plus:  
ORANGES "SUNKIST" No 344 — 2 douz. 49c

### Oranges "Sunkist"

No 344

29c la doz.

### Cantaloupe

15c et 25c

### Pêches No. 2

Panier

-0-

### PRUNES

Panier

89c